

Ar(abes)ques

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2020

DOSSIER

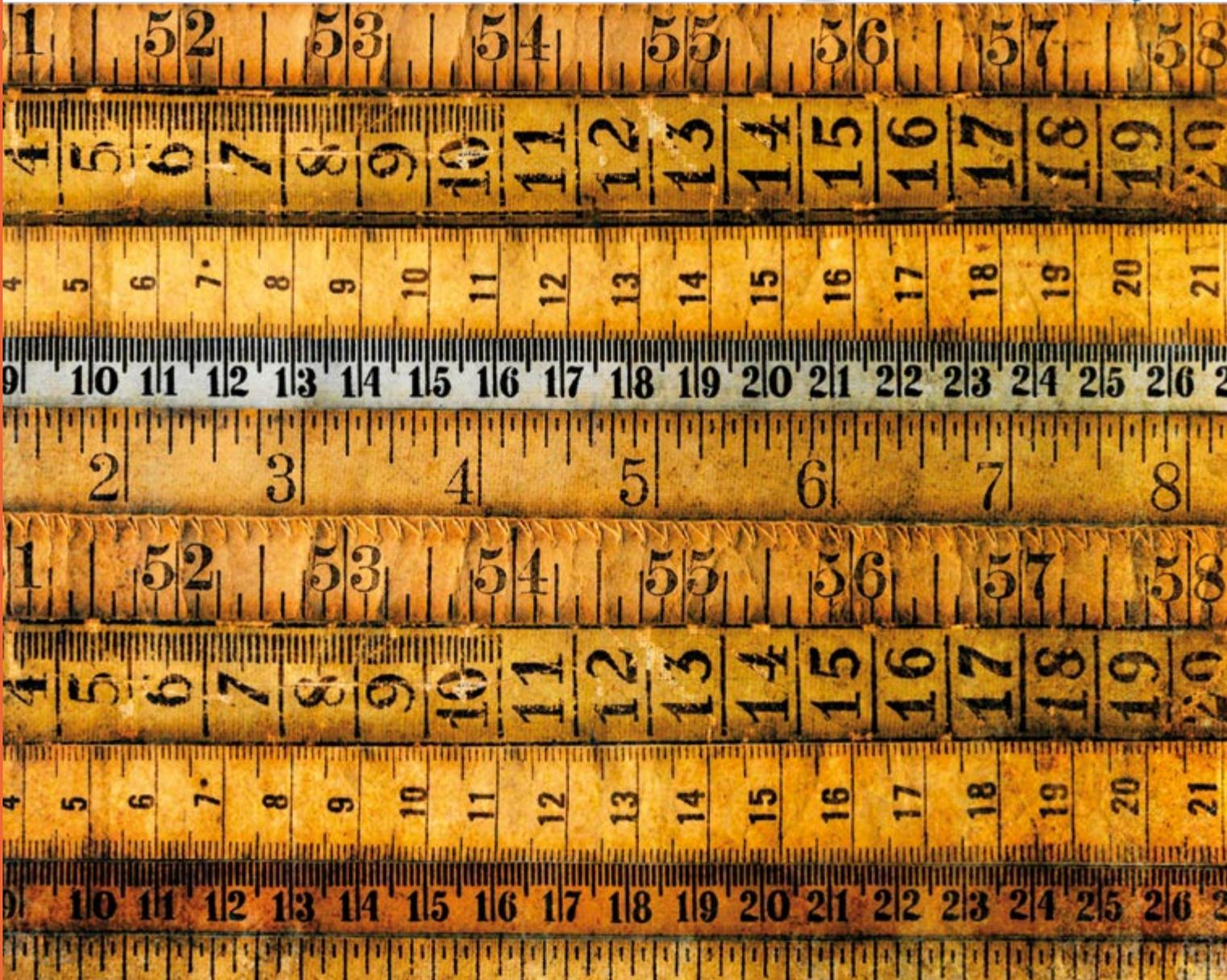
Évaluer en bibliothèque

Au-delà des statistiques et des indicateurs

PLEINS FEUX SUR • La Maison de Campus : le learning centre de Castres

RETOUR SUR • Le congrès de l'ADBU

abes
agence bibliographique
de l'enseignement supérieur



(Dossier) Évaluer en bibliothèque : au-delà des statistiques et des indicateurs

« Parmi les préoccupations des professionnels des bibliothèques, force est de constater que l'évaluation a étendu son champ d'action et ses méthodes : de la – classique mais toujours utile – évaluation des collections et de leur usage, on est passé à celle des services proposés, de leur adéquation aux besoins des usagers, de l'impact des bibliothèques sur la réussite des étudiants,...

Quant aux méthodes d'évaluation, c'est peu d'écrire que, en écho à la transition numérique, le déluge de données manipulées par les systèmes d'information documentaires des établissements reste largement à exploiter, si l'on souhaite en repenser les objectifs dans un contexte accru de concurrence et de complémentarité.

Ainsi, de la mise en place de « simples » indicateurs de performance au rôle stratégique des statistiques en tant qu'outil d'aide à la décision ou au financement de projets, l'évaluation fait désormais partie intégrante des missions des bibliothèques, notamment dans le cadre de la politique en faveur de la science ouverte et de la valorisation de la recherche. »

21 (Retour sur...)

Le congrès de l'ADBU, 17-19 septembre

22 (Pleins feux sur...)

La Maison de Campus : le Learning Centre de Castres



24 (Portrait)

- 04 *Pauca cupit qui numerare potest* : l'évaluation, ce n'est pas que des chiffres
- 06 4 3 2 1 : quand évaluation rime avec construction
- 08 Les sept commandements de l'évaluation en bibliothèque
- 09 A faire classer : une opportunité pour les bibliothécaires ?
- 10 L'évaluation de l'usage des ressources en ligne : une évolution en continu des outils consortiaux
- 12 SGBm et évaluation : changement ou continuité ?
- 14 L'évaluation au service de la qualité : retour d'expérience du SCD de Rouen
- 16 BiblioLabs, un outil au service du pilotage de l'université Paris-Saclay
- 18 BACON : retour sur le premier volet d'enquête consacré aux usages
- 20 Les plans de conservation partagée des périodiques : un état de l'art signalétique

Les images de ce numéro regroupent des vues d'instruments de mesure issues de la *Library of Congress*, de Gallica et des photothèques Wellcome Collection et Unsplash.

Ar(abes)ques

REVUE TRIMESTRIELLE DE L'AGENCE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, 227, avenue du Professeur-Jean-Louis-Viala, CS 84308, 34193 Montpellier cedex 5
Tél. 04 67 54 84 10 / Fax 04 67 54 84 14 / www.abes.fr

Directeur de la publication : David Aymonin. Coordination éditoriale et secrétariat de rédaction : Yves Desrichard. Comité de rédaction : Christophe Arnaud, Yves Desrichard, Christine Fleury, Raluca Pierrot, Laurent Piquemal, Marie-Pierre Roux, Bertrand Thomas. Iconographie rassemblée par Christophe Arnaud.

Conception graphique : Anne Ladevie (anneladevie.com). Impression : Pure Impression
Couverture : Arielrobin de Pixabay

Revue publiée sous licence Creative Commons CC BY-ND 2.0 (Paternité - Pas de modifications) sauf pour les images qui peuvent être soumises à des licences différentes ou à des copyrights.
Les opinions exprimées dans Arabesques n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
ISSN (papier) 1269-0589 / ISSN (web) 2108-7016

La réponse est 42¹ ... ou pour bien mesurer, encore faut-il savoir quelle est la question !

Entre évolutions conceptuelles et innovations techniques, quelques étapes clés jalonnent l'histoire – déjà longue – de l'évaluation des bibliothèques : ISO 2789 Statistiques internationales des bibliothèques (1974) ; EGSBU (1976) ; ISO 11620 Indicateurs de performance des bibliothèques (1998) ; norme COUNTER (2002) ; LibQUAL + (2003) ; ROI-Return On Investment en bibliothèques² (2009) ; référentiel Marianne - Qualité de l'accueil (2009) ; ISO 16439 Méthodes pour évaluer l'impact des bibliothèques (2014) ...

Avec un tel outillage, nous devrions être en mesure d'évaluer facilement et complètement l'activité, les coûts, les services, la qualité de l'accueil des bibliothèques ainsi que l'impact, les attentes et la satisfaction de leurs usagers. D'autant que la stratégie nationale en faveur de l'*open data* marque un progrès notable, même si l'obtention de données contextuelles, indispensables pour une évaluation étayée en fonction de l'environnement global des bibliothèques de l'enseignement supérieur (notamment le nombre d'étudiants et de chercheurs, les volumes de la production éditoriale, la consommation d'énergie et de fluides, les droits d'auteur payés, etc.) reste laborieuse. On peut regretter à ce sujet une certaine dépendance vis-à-vis des politiques – locales et nationales – de publication des statistiques encore fluctuantes, tout le monde ne disposant pas, comme c'est le cas en Suisse par exemple, des tableaux consolidés³ fournis depuis des années par l'Office fédéral de la statistique.

La culture du chiffre et de la donnée a cependant fait souche en France et nous devons saluer le rôle structurant des associations professionnelles (commission pilotage et évaluation de l'ADBU, consortium Couperin) qui œuvrent, en lien avec de nombreux acteurs, aux côtés du Département de l'Information scientifique et technique et du réseau documentaire (DISTRD) de notre ministère de tutelle, pour enrichir et utiliser à bon escient les informations collectées.

L'un des leviers à activer pour optimiser le système d'évaluation des bibliothèques et conforter le choix d'indicateurs stratégiques et partagés (au niveau local mais aussi national et international) concerne la qualité des données. Au cœur de cette démarche pragmatique qui permettra de relier



des données issues de sources disparates – mais nécessairement ouvertes, fiables et identifiables, la rationalisation du système d'identification des établissements documentaires de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche constitue

un chantier en soi. En effet, qu'il s'agisse des enquêtes ERE ou EGSBU, de l'annuaire des BU, du registre RCR du Sudoc ou du CCFr, des plateformes Licences nationales ou PANIST, aucun de ces environnements n'utilise, pour l'instant, les mêmes identifiants. Fort heureusement, la refonte de l'ESGBU⁴, couplée au projet Cartographie Collex-Persée, va donner aux acteurs institutionnels l'occasion de mener ce travail d'harmonisation et d'alignement, un chantier auquel l'Abes apportera pleinement sa contribution.

Puisse l'année 2020 voir ce projet se concrétiser car, bien au-delà de froides statistiques, c'est bien notre capacité à évaluer collectivement les bibliothèques de l'ESR qui mettra en évidence leurs impacts sur la réussite des étudiants, la qualité de la recherche ou le rayonnement des établissements desservis.

Je vous souhaite une belle et fructueuse année 2020.

DAVID AYMONIN
Directeur de l'Abes

[1] https://fr.wikipedia.org/wiki/La_grande_question_sur_la_vie_l%27univers_et_le_reste

[2] <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2016-08-0020-002>

[3] www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/culture-medias-societe-information-sport/enquetes/chbs.html

[4] Après plusieurs années de réflexion collective et de travail pratique sur l'application, une nouvelle version de l'ESGBU devrait être mise en service en 2020.



Évaluation : « processus consistant à estimer l'efficacité, l'efficacité, l'utilité et la pertinence d'un service ou d'une installation »¹

Pauca cupit qui numerare potest² : *l'évaluation, ce n'est pas que des chiffres*

SciencesPo

Derrière la notion d'évaluation, les bibliothécaires mettent, un peu en vrac : la mesure de l'activité, l'évaluation de la performance, celle de la satisfaction, et depuis peu, viennent s'ajouter dans ce grand fourre-tout de nos armoires mal rangées les mesures d'usage et l'expérience utilisateur.

Pour une profession généralement si rigoureuse dans ses classifications et si tatillonne dans la dénomination des objets qu'elle classe, la légèreté avec laquelle elle s'essaye à mesurer ce qu'elle fait pourrait paraître suspecte... La profession aurait-elle « un problème » avec l'évaluation ?

Si on se risque à ouvrir la porte de ces armoires où les études et rapports d'enquêtes prennent souvent la poussière, on pourra avec intérêt remonter le temps de cette acculturation progressive des bibliothécaires à l'évaluation, entre injonction des tutelles et évolution plus globale de la société et du monde de l'entreprise.

AU DÉPART, COMPTER...

Il était une fois, donc, une profession en charge de la gestion de collections. Les premières mesures qui devaient être prises au tout début de l'histoire consistaient sans doute à inventorier les ouvrages, les compter, calculer le coût des acquisitions onéreuses, mesurer la volumétrie du stockage et de son futur accroissement... Et, peut-être, conserver la trace des emprunteurs, afin d'avoir une chance de récupérer les ouvrages, et aussi de dénombrer ces usagers...

L'évaluation n'a de sens que si elle aide au pilotage, à la gestion, à l'allocation de moyens humains, financiers, temps et ressources de toutes sortes.

Cette dizaine de chiffres nécessaire à une bonne gestion d'une collection a constitué l'enfance de l'évaluation en bibliothèque. Une partie de ces statistiques est bien décrite dans la norme ISO 2789³ qui précise en introduction : « La présente Norme internationale comprend les définitions et les procédures de comptage pour tous les types de ressources et de services que les bibliothèques proposent à leurs usagers ». On parle ici de statistiques et non d'indicateurs, les premières étant, comme le précise le TLF⁴, un « ensemble de données numériques

(généralement analysées et interprétées) concernant une catégorie de faits », comme un budget, une volumétrie, un nombre d'inscrits, à la différence des indicateurs, construction mathématique qui porte une indication, apporte une information, comme un taux d'inscrits ou un taux de rotation.

MESURER LA PERFORMANCE

À la fin des années 80, le grand mouvement de la mesure de la qualité a soufflé sur l'entreprise, puis s'est peu à peu invité dans les salles de lecture (la première version de la norme ISO 9001 Systèmes de management de la qualité date de 1987). Au sujet de la qualité en bibliothèque, les experts de l'ISO parlent d'« aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences ». Mais quelle est cette exigence, celle attendue par l'utilisateur ou celle pensée par la bibliothèque ?

Pour résoudre ce type de questions, dans le cadre du Comité Technique Information et Documentation (TC46), le sous-comité Qualité - Statistiques et Évaluation de la Performance (SC8) a publié la norme ISO 11620. Cette norme a pour principaux objectifs, d'une part, de « promouvoir l'emploi d'indicateurs de performance caractérisant la qualité des services dans les bibliothèques » et d'autre part, de « montrer comment procéder à la mesure d'une performance », la performance étant définie comme l'« efficacité caractérisant la fourniture de services par la bibliothèque et [l'] efficacité de l'affectation et de l'emploi des ressources pour fournir ces services », l'efficacité étant « l'aptitude à atteindre des objectifs donnés ».

De ces définitions en cascade, on retiendra qu'avant de se lancer dans une quelconque évaluation, il convient avant tout d'avoir défini les missions et objectifs stratégiques

de la bibliothèque : à quoi sert-on ? quelles sont les attentes de nos différents partenaires - éducatifs, culturels, associatifs - de notre tutelle ?

Atteindre un bon niveau de qualité consiste donc dans le fait de répondre aux attentes des parties prenantes, avec efficacité et efficacité, tout en gérant correctement les ressources dont on dispose pour la satisfaction de tous. Évaluer si ces objectifs sont atteints facilitera en outre la mise en œuvre des éventuelles mesures correctives nécessaires pour mieux y répondre. Ainsi, l'évaluation n'a de sens que

[1] ISO 2789:2013 Information and documentation – International library statistics / Information et documentation – Statistiques internationales de bibliothèques. www.iso.org/obp/ui

[2] « Celui qui peut compter [ce qu'il désire] ne désire guère », Martial, Trad. Edmond Gérard.

[3] SO 11620:2014 Information and documentation – Library performance indicators/ Information et documentation – Indicateurs de performances des bibliothèques www.iso.org/obp/ui

[4] Trésor de la langue française : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/tlfiv4/showps.exe?p=combi.htm;java=no>

si elle aide au pilotage, à la gestion, à l'allocation de moyens humains, financiers, temps et ressources de toutes sortes. Pour réaliser ce cercle vertueux qui mêle connaissance des besoins, définition des objectifs, mesure de la qualité et de la performance, aide au pilotage, il convient de mesurer l'activité suivant les différentes statistiques et indicateurs que les normes nous aident à utiliser.

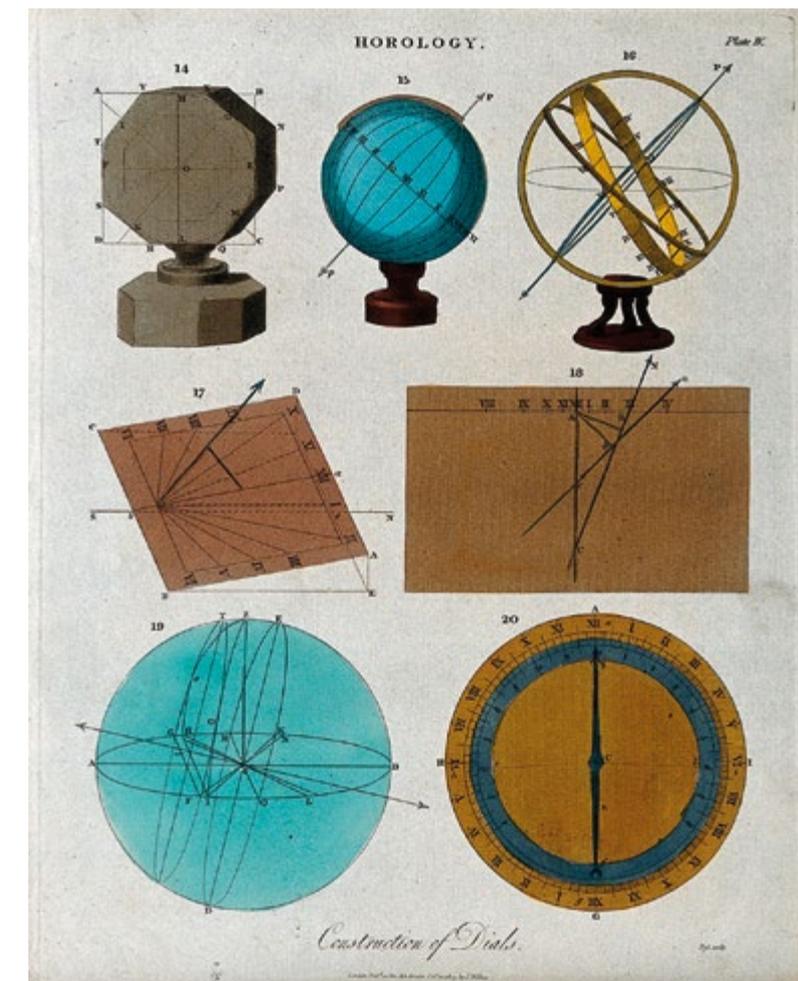
RÉFLÉCHIR SUR LA VALEUR

Une fois la bibliothèque embarquée sur ce fleuve tranquille de la gestion éclairée par l'évaluation autour de statistiques et d'indicateurs biblio-centrés (la bibliothèque regarde si elle fonctionne bien en fonction de ses propres exigences de gestion), elle pourra interroger son environnement pour savoir à quoi elle lui sert. Comprendre la valeur de la bibliothèque dans une optique quasi marketing permet de franchir un pas de plus vers la satisfaction de l'utilisateur. Après les collections, les usagers sont la raison d'être des bibliothèques. Il est important de les écouter, de les observer, d'apprendre de leurs témoignages, de s'en nourrir et de s'engager plus encore dans ce processus itératif d'amélioration continue. On pourra ainsi proposer des procédures pour interroger la valeur ou l'utilité de la bibliothèque, la qualité du service et la satisfaction, en cohérence avec les objectifs internes de gestion.

PENSER L'IMPACT

Cependant, comme l'aurait dit Einstein, « ce qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément ». Le voyage du navire bibliothèque prend ainsi du sens à la fois en interne pour ses équipes, et à l'externe pour ses partenaires et usagers. On peut alors chercher à évaluer ce qui ne peut pas être compté : en quoi la bibliothèque change la vie des usagers, contribue à leur bien-être, à la réussite de leurs études, à leur employabilité, à leurs loisirs, à leur culture, etc.

Pour mener à bien ces mesures d'impact, les experts en évaluation des politiques publiques nous donnent bien des clés. On pourra lire à ce sujet le très éclairant rapport demandé par l'Observatoire de la lecture publique à l'Observatoire des politiques culturelles⁵. Dans un article que Meredith Schwartz signalait en 2014 dans *Library Journal*⁶, elle rappelait : « Qu'il s'agisse d'une bibliothèque qui conçoit un bâtiment ou un programme, la première chose à faire est de déterminer l'impact que vous essayez d'avoir et comment vous allez évaluer si cet impact a lieu. L'un des mots à la mode les plus courants en bibliothéconomie aujourd'hui est "outcomes [résultats], pas output [extrants]"⁷. En d'autres termes, il ne s'agit



➔ Cadrans solaires - Gravure de J. Pass, 1809.

pas de réaliser des mesures quantitatives de ce que font les bibliothèques, telles que la circulation des collections ou le nombre de visiteurs, mais de mesurer l'impact de ces activités sur la vie de leurs usagers.

CAPTER L'INDICIBLE

Compter l'incomptable, on le comprend, est une tâche difficile car, comme le rappelle le livre blanc, l'impact peut être souhaité ou inattendu (du point de vue de la bibliothèque), direct ou indirect (vis-à-vis de l'utilisateur ou de son entourage), immédiat ou différé. S'engager dans cette démarche nécessitera donc d'accepter de tâtonner en sortant de sa zone de confort, et de réinscrire la bibliothèque dans un environnement plus vaste, celui des liens multiples, imprévus, indirects, différés, qu'elle peut créer par son action ou sa simple existence. C'est sur cette voie que, dans le cadre d'une réflexion globale sur leur valeur, bien des bibliothèques se sont engagées⁸.

CÉCILE TOUITOU

Responsable Mission Marketing
SciencesPo

Membre de la commission Afnor CN 46-8
cecile.touitou@sciencespo.fr

[5] Pierre Le Quéau, Olivier Zerbib, Élise Butel, Cécile Martin, « Comment apprécier les effets de l'action des bibliothèques publiques ? », Paris, Ministère de la Culture, DGMIC, Observatoire de la lecture publique, 2019.

www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65997-qu-est-ce-qui-fait-la-valeur-des-bibliotheques-livre-blanc.pdf

[6] www.libraryjournal.com/?detailStory=measuring-outcomes-design4impact

[7] Le débat sur la traduction de ces termes, input, output, outcome a été très nourri au moment de la rédaction du livre blanc sur la norme ISO 16439

[8] Qu'est-ce qui fait la valeur des bibliothèques ? Saint-Denis, Afnor, 2016. : Nadine Delcarmine, Silvère Mercier, Marine Rigeade, Cécile Touitou. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65997-qu-est-ce-qui-fait-la-valeur-des-bibliotheques-livre-blanc.pdf>

4 3 2 1 : quand évaluation rime avec construction

Commandée au cabinet Six & Dix, l'étude comparative sur les activités des bibliothèques européennes permet d'appuyer les actions stratégiques en faveur des bibliothèques universitaires.



Dans son dernier roman, *4 3 2 1*, Paul Auster nous dévoile les quatre trajectoires possibles d'une vie humaine à travers le personnage d'Archie Ferguson¹.

En fonction de ses rencontres, de ses décisions, ou tout simplement du hasard, le lecteur assiste à des variations biographiques tragiques, cocasses et riches en rebondissements. Le protagoniste semble subir son destin. La sobriété du titre nous rappelle à quel point notre vie semble dominée par des chiffres. À l'image de Ferguson, le bibliothécaire se sent souvent démuni face aux données d'activité de sa bibliothèque. Il évalue avec amertume tel ou tel chiffre en diminution, échange avec ses homologues qui avancent des données souvent similaires et bien peu reluisantes.

Mais voilà que les chiffres se transforment en indicateurs... Ces derniers sont avant tout une construction, c'est-à-dire une mise en relation de données brutes pour les faire parler, en extraire une autre vérité. Le bibliothécaire, à l'image de Paul Auster et non plus d'Archie Ferguson, choisit lui-même ce qu'il va raconter sur sa bibliothèque, en sélectionnant certaines données plutôt que d'autres, en construisant certains indicateurs pour une évaluation plus juste d'un établissement. Il devient un acteur à part entière.

CONSOLIDER ET CHOISIR DES DONNÉES COMMUNES

Jusqu'en 2018, il n'existait pas d'étude comparative de l'activité des bibliothèques de l'enseignement supérieur à l'échelle européenne, même si des réflexions étaient déjà en cours depuis plusieurs années entre l'association des Directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires et de la documentation (ADBU) et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). L'objectif consistait à mettre en perspective l'activité de ces bibliothèques avec leurs homologues européennes. La mission confiée au cabinet Six & Dix par l'ADBU ne pouvait donc que susciter de fortes attentes.

Le cabinet avait l'embarras du choix quant aux chiffres à exploiter, mais avec plusieurs difficultés de taille. Tout d'abord, la majorité des données renseignées par les collègues européens n'étaient pas disponibles en accès libre. Il a donc fallu récupérer ces fameux chiffres, avec plus ou moins de succès. Ensuite, il y

avait la barrière de la langue. S'il est aisé de récupérer des données bibliothéconomiques en anglais, la tâche est bien plus ardue en suédois... *Last but not least*, des chiffres qui semblent particulièrement similaires d'un pays à l'autre présentent en réalité de grandes différences lorsque l'on définit les données qui ont servi à construire le fameux indicateur. Par exemple, le fichier GESUP² français ne comptabilise que les enseignants-chercheurs titulaires, alors que d'autres pays incluent les contractuels dans leurs effectifs. Le cabinet Six & Dix, en lien avec les membres de l'ADBU et le MESRI, a fiabilisé les données choisies à partir de la norme ISO 2789 afin de construire les indicateurs fondés sur la norme ISO 11 620³. Par ailleurs, la comparaison entre pays européens supposait de sélectionner des données complètes pour les années choisies (de 2013 à 2016), ce qui n'était pas toujours possible. La synthèse de l'étude, disponible sur le site de l'ADBU⁴, fait donc état de quelques pays seulement, avec un net déséquilibre au détriment des pays du sud de l'Europe.

Le type de renseignements disponibles concernant les autres pays européens a suscité parfois des surprises. Si le nombre d'heures d'ouverture des bibliothèques universitaires fait partie des données les plus sollicitées en France pour construire un indicateur, elle n'a aucun intérêt au Royaume-Uni où les bibliothèques sont ouvertes 24h/24 et 7j/7. On retrouve néanmoins des préoccupations communes à l'échelle de l'Europe, qu'elles concernent les moyens financiers, humains, les espaces et ressources, ou les usages qui en sont faits.

La sélection d'indicateurs pertinents n'a pas été sans frustrations. Ces chiffres, renseignés depuis des années, sont encore bien souvent le reflet d'une activité bibliothéconomique traditionnelle, centrée sur les collections physiques. Si l'activité pédagogique est présente et comparable entre pays européens, aucun indicateur n'a pu être retenu concernant l'appui des bibliothèques à la recherche, ou les efforts pour promouvoir l'*open access*. De même, les activités autour de la communication ou de l'activité culturelle en bibliothèque font cruellement défaut.

DES INDICATEURS POUR SE RACONTER

La comparaison a permis de pointer les particularités, les forces ou les manques des bibliothèques

[1] Actes Sud, 2018.

[2] Gestion des emplois et des personnels de l'enseignement supérieur.

[3] L'importance et les enjeux de ces différentes normes sont détaillés dans l'article de Cécile Toutou, p.4-5

[4] <https://adbu.fr/ladbu-publie-une-etude-sur-les-indicateurs-cles-des-bu-en-europe>

françaises, et l'étude donne aux bibliothèques des armes pour argumenter face à des pressions de plus en plus nombreuses pour faire mieux avec moins. Elle révèle par exemple à quel point les bibliothèques françaises sont sous-dotées en termes de budget et ressources humaines, et ce malgré une hausse significative des effectifs étudiants. Ainsi, en 2016, on ne compte que 3,8 ETP en bibliothèque pour 1000 étudiants, alors que les autres pays affichent globalement des ETP plus importants, à l'exception de l'Autriche et de l'Espagne. Pour ce qui est de l'indicateur sur les dépenses totales de la bibliothèque par étudiant, le chiffre français fait vraiment pâle figure en regard du chiffre allemand. Il faut néanmoins nuancer cette analyse avec des éléments de contexte - le livre électronique est par exemple plus cher en Allemagne qu'en France.

L'étude a également confirmé la nécessité du Plan Bibliothèques Ouvertes+ impulsé par le MESRI deux ans plus tôt. Dès 2016, les horaires d'ouverture hebdomadaires faisaient partie des leviers d'amélioration prioritaires.

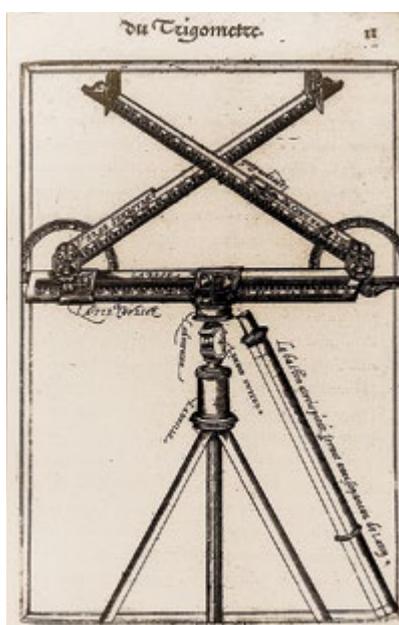
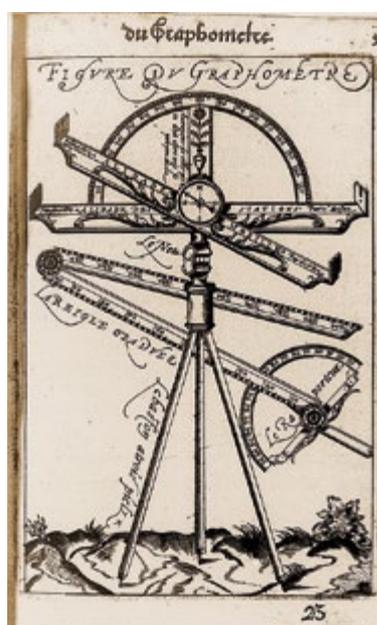
Quant aux fameux usages numériques, dont on ne cesse de vanter la progression, les chiffres sont décevants concernant la situation française, même s'il serait nécessaire de les affiner pour une meilleure comparaison. Tout d'abord, l'offre documentaire électronique, essentiellement en anglais, ne convient pas à des étudiants ne maîtrisant pas suffisamment cette langue. La différence avec le Royaume-Uni concernant l'indicateur sur la consultation des ressources électroniques en est la preuve. Dès lors, pourquoi consacrer autant d'argent à ces ressources sur le budget documentaire des établissements ? Ne serait-il pas préférable de privilégier les ressources en *open access* dans ce domaine ?

La mise à jour de cette étude avec les données de 2017 a permis de confirmer les tendances analysées pour les années antérieures. Les ETP pour 1000 étudiants en France poursuivent leur diminution (3,6 au lieu de 3,8 en 2016). Une tendance similaire à la baisse est encore plus frappante aux Pays-Bas, tandis que d'autres pays comme l'Espagne ou l'Autriche voient leurs ETP augmenter, preuve que les restrictions budgétaires ne sont pas une fatalité dans toute l'Europe.

LEÇONS DE L'ÉTUDE

Parmi les actions stratégiques à déployer, on peut noter que la contribution à l'échelle européenne serait facilitée par la création d'une base de données ouvertes collaborative, que chaque membre du réseau européen constitué pourrait renseigner, exploiter en toute autonomie, en proposant une analyse contextualisée, donnée par chaque correspondant, afin d'expliquer telle ou telle tendance. Les données d'autres pays tels que la Belgique ou l'Italie pourraient ainsi facilement s'ajouter au vivier initial et même dépasser le périmètre européen.

Ensuite, les concepts qui se cachent derrière une donnée brute et qui dépendent du contexte de chaque pays doivent être clarifiés, pour permettre d'affiner les résultats. Même à l'échelle nationale, la cohérence entre les données sur les étudiants et celles sur les bibliothèques n'est pas toujours assurée. Il faudrait par ailleurs repenser le calcul des moyennes proposées, puisqu'elles ne prennent pas en compte la taille des échantillons considérés. Il est par ailleurs impératif de réfléchir à de nouveaux indicateurs communs, reflétant davantage la contribution des bibliothèques à la réussite étudiante et à la performance de la recherche au sein de chaque établissement. Cette perspective suppose d'abord un travail commun avec l'ensemble des services, composantes et laboratoires, pour obtenir des



Source Gallica - Bibliothèque nationale de France

➔ Illustration de déclaration de l'usage du grommétre par la pratique duquel l'on peut mesurer toutes distances et un trigonometre

données avant, pendant et après l'utilisation des bibliothèques ou des ressources documentaires, afin d'évaluer leur impact. D'autres outils sont mobilisables, tels que la masse des données normées obtenues au moyen du dispositif LibQUAL+⁵. Les espaces, ressources et services proposés aux usagers dépassent bien souvent le périmètre de la bibliothèque. À titre d'exemple, la bibliothèque est-elle toujours le seul intermédiaire pour la consultation de ressources numériques ? Quid de l'articulation entre les ressources documentaires payantes et l'*open access* ? L'aventure des indicateurs européens ne fait que commencer.

NELLY SCIARDIS

Directrice adjointe

SCD de l'Université Polytechnique Hauts-de-France

Membre de la Commission

Pilotage et Évaluation de l'ADBU

nelly.sciardis@uphf.fr

[5] www.libqual.org/home

Les sept commandements de l'évaluation en bibliothèque

L'acculturation aux pratiques d'évaluation nécessite de redonner sens et efficacité à cette activité stratégique.

Tous les 10 ans, l'évaluation est sous le feu des projecteurs¹. C'est déjà bien, mais c'est insuffisant, car l'évaluation devrait être un automatisme. Si c'est désormais le cas pour les indicateurs d'activité², c'est moins avéré pour les indicateurs de performance³, et encore moins pour les indicateurs d'impact⁴. Comment donner du sens à l'évaluation en bibliothèque ? Comment amener chacun à adopter une « évaluation attitude » ? Comment présenter les résultats aux tutelles, aux usagers ?

Les recommandations en matière d'évaluation pourraient être résumées en 7 commandements :

1. Toujours à évaluer vous penserez.
2. De tout mesurer vous vous abstenrez.
3. Des objectifs vous partirez.
4. Toujours l'intérêt de la mesure vous comprendrez.
5. L'avis des usagers vous recueillerez, leurs habitudes vous observerez.
6. Toujours vers l'amélioration vous tendrez.
7. D'oublier de communiquer vous vous garderez.

Le premier commandement devrait être un réflexe dès la mise en place d'un nouveau service. Actuellement, les services aux chercheurs se développent, et il est important de trouver des indicateurs permettant de mesurer les actions menées et leur impact. Cet indicateur pourrait être les publications de chercheurs mises en ligne par l'intermédiaire des bibliothécaires. Il nécessite d'être mis en place, mais comment mener une véritable politique de service sans évaluation à la clé ?

Le deuxième commandement peut sembler faussement contradictoire avec le premier. Pendant trop longtemps, les bibliothèques ont tendu vers une évaluation exhaustive. C'est non seulement impossible (même avec les outils de *business intelligence* de plus en plus performants) mais également contre-productif. Pourquoi ? Ceci conduit naturellement au **troisième commandement**, qui devrait être un réflexe avant toute mesure. Comment choisir dans la masse d'indicateurs à disposition si ce n'est en partant des objectifs opérationnels du service ? Cela permet de prendre de la hauteur, et de ne conserver que les indicateurs aptes à évaluer leur atteinte. Ainsi, pour mesurer les espaces et la fréquentation des bibliothèques, de nombreuses données brutes (nombre d'heures d'ouverture, de m², d'entrées)

et de nombreux indicateurs (taux de pénétration, nombre de m²/étudiant, etc.) existent : lesquels choisir ? À titre d'exemple, l'objectif « mettre à disposition des espaces de travail » conduit à ne conserver que les données les plus pertinentes, combinant offre d'espaces et public cible : nombre de m²/étudiant, disponibilité théorique d'une place assise.

Le quatrième commandement relève du bon sens, mais il n'est pas à négliger. En effet, comment bien mesurer une donnée si son utilité est sujette à caution, si sa mesure comporte trop de biais ? Sont (hélas ?) exclues du questionnement les données demandées par les tutelles (ESGBU, RAP, etc.).

Le cinquième commandement insiste sur l'intérêt de recueillir des données autres que d'activité. Son application a pour intérêt de disposer de données sollicitées et de données observées, enrichissant ainsi les points de vue avec des notions de satisfaction et d'impact. Ainsi on peut, pour mesurer l'impact de l'activité, demander aux étudiants s'ils pensent que la documentation de la BU les aide, ou non, dans leur réussite.

Le sixième commandement découle des précédents. L'évaluation est un élément essentiel dans le cycle de l'amélioration. À l'image des BU de l'université Lyon 1, premières certifiées qualité ISO 9001 en France, le processus d'amélioration continue et de démarche qualité est l'aboutissement d'un travail débuté en 2005 avec un guide des bonnes pratiques d'accueil, un référentiel qualité accueil⁵, et poursuivi sans interruption depuis.

Quant au **septième commandement**, il est souvent oublié. Pourtant, dans un monde concurrentiel, communiquer auprès des usagers et auprès des tutelles est essentiel : communiquer sur la performance du service, sur les résultats d'une enquête auprès des usagers, etc. Il en va de l'image de la bibliothèque, de sa place - peut-être de sa survie...

ODILE JULLIEN COTTART

Responsable de la mission indicateurs et qualité
Bibliothèques universitaires Jean Moulin Lyon 3
odile.jullien-cottart@univ-lyon3.fr



[1] Dossiers du *Bulletin des bibliothèques de France* intitulés « La démarche qualité », 1998 et « Évaluation et prospective », 2008.

[2] Indicateurs décrits dans la norme ISO 2789, parue pour la première fois en 1974.

[3] Indicateurs décrits dans la norme ISO 11620, parue pour la première fois en 1998.

[4] Indicateurs décrits dans la norme ISO 16349, parue en 2014.

[5] François Cavalier, Chantal Jonneaux, Arlette Mauriès, « La démarche qualité », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2007, N° 5, P. 78-84 : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-05-0078-002>

Les classements internationaux d'universités représentent une opportunité pour les bibliothèques de faire mieux reconnaître leurs compétences au sein de leur établissement.

A faire classer : une opportunité pour les bibliothécaires ?

université
PARIS-SACLAY

Depuis quelques années, les débats au sujet des classements se sont intensifiés : séminaires de la Conférence des présidents d'université (CPU)¹, journée organisée par *Clarivate Analytics*² à l'université Paris-Saclay pour présenter les classements CWTS Leiden et *Academic Ranking of World University* de Shanghai, création d'un groupe de référents par la CPU en lien avec le MESRI,...

Dans le contexte du programme national «Initiatives d'excellence», l'un des enjeux pour l'État consiste à mieux identifier au sein des classements internationaux les universités issues des regroupements opérés, notamment au sein d'universités expérimentales. Les agences de classement ont chacune des règles quant à la nature des institutions classées. Dans ce cadre, les regroupements tels que les ComUE³ ont connu des sorts différents en fonction des agences, étant parfois considérées comme des consortiums et non comme des universités de plein exercice. La riche actualité et les échanges multiples sur le sujet s'expliquent dans le contexte de l'émergence de ces nouvelles universités et rappellent le besoin de bien comprendre leur perception à l'international.

Pour autant, le positionnement

des universités à l'égard de ces classements n'est pas sans ambiguïté : entre projet politique qui en explicite l'importance et déclarations dans la presse, et il y a fort à parier que dans les deux ans qui viennent, les établissements français vont connaître une actualité encore forte au moment de la sortie des classements de juin à septembre.

Or, tous les classements ne se valent pas et n'ont pas la même fin. Les critères sur lesquels ils se basent peuvent être de natures très différentes : publication, encadrement, formation, réputation académique, employabilité, prix scientifiques, ... De nombreuses critiques pourraient être formulées sur ces critères et, *in fine*, sur les classements qui en sont issus : définition d'une performance, standardisation de l'évaluation, modèle économique,

biais, ... il convient de retenir qu'ils donnent à voir sous un angle commun des critères ou des données à l'échelle internationale, et sont considérés à cette aune – c'est sans doute là tout l'intérêt pour les spécialistes de l'information scientifique et technique. Pour le bibliothécaire, le classement comporte plusieurs atouts : il propose une approche standardisée de données, porte une ou plusieurs dimensions liées à la publication et, pour des classements tels que Multirank⁴ ou Leiden⁵, comportent des critères concernant l'accès ouvert. Les services de recherche ou de pilotage des universités devant pouvoir compter sur des données de qualité pour organiser leurs missions, le classement peut constituer le levier d'une offre de service sur la qualité des informations fournies dans les domaines de l'IST.

En travaillant sur les référentiels des structures de recherche qui le composent, les bibliothèques peuvent mieux aider les établissements dans leur appréhension des outils de classement de type *Web of Science*⁶ ou *Scopus*⁷. Ainsi, Aix-Marseille Université a décliné une politique de contrôle qualité qui sert notamment à accompagner sa politique en faveur de la science ouverte. À partir d'une nécessaire qualité de signature indispensable pour repérer les publications de l'établissement par les outils de bibliométrie et dans les corpus considérés par les classements, l'université a mis en place une politique de bonification basée sur la qualité de la signature, du signalement bibliographique, de la production des laboratoires sur HAL et du dépôt de texte intégral en libre accès.

L'attention particulière portée aux classements constitue donc une véritable opportunité pour les bibliothèques de s'impliquer pleinement dans la gestion de la qualité de l'information scientifique produite par leur université. Il s'agit également de rendre identifiables les compétences et missions des professionnels de l'information scientifique et technique par des acteurs académiques dont l'attention ne se porte pas toujours sur ces enjeux de qualité et de partage des données produites.

JULIEN SEMPÉRÉ

Université Paris-Saclay - Chef de projet
Lumen Learning Center, Préfigureur Documentation
julien.sempere@universite-paris-saclay.fr

Source Library of Congress



↑ Instruments de mesure astronomique

[1] www.cpu.fr/actualite/classements-universitaires-un-seminaire-organise-a-la-cpu ; www.cpu.fr/actualite/classements-universitaires-donner-des-cles-aux-etablissements-pour-se-positionner

[2] Propriétaire entre autres du *Web of Science* et du *Journal Citation Reports*.

[3] Communauté d'universités et établissements.

[4] www.umultirank.org

[5] www.leidenranking.com

[6] <https://login.webofknowledge.com>

[7] www.elsevier.com/fr-fr/solutions/scopus

Le consortium Couperin.org collecte, réutilise, met en forme et restitue à ses membres des données sur les ressources en ligne, en proposant des outils et des pistes d'action pour l'avenir.

L'évaluation de l'usage des ressources en ligne : une évolution en continu des outils consortiaux



ÉVALUATION DE L'USAGE, UN ÉTAT DE L'ART

COUNTER, une base de travail primordiale

Si les statistiques d'usage¹ étaient un continent, le guide de recommandations² COUNTER constituerait un empire. Adopté par presque tous les éditeurs académiques ou commerciaux, notamment dans les domaines scientifiques, COUNTER a récemment progressé dans d'autres domaines (par exemple juridiques) jusque-là plus réticents. Bien qu'imparfait, il constitue une base de travail pour l'instant sans concurrence. Les premières interactions de Couperin.org avec COUNTER remontent à 2012. Elles se sont renforcées en 2016, avec la participation des deux auteurs de cet article au comité exécutif et au groupe consultatif technique du consortium.

La participation de Couperin.org aux instances COUNTER a favorisé une collaboration accrue sur la version 5 du *Code of Practice*, parue en juillet 2017. Cette version change en profondeur la présentation et même certains modes de comptage jusque-là intangibles. La nouvelle présentation par "attributs" des rapports rend beaucoup plus aisée leur intégration dans les outils de *data visualisation* ou systèmes d'information. Elle règle au passage (même encore très imparfaitement) un certain nombre de reproches récurrents, comme la difficulté à croiser les rapports ou le comptage de l'usage des *ebooks*. Le passage à un mode de révision continue ("*rolling release*") laisse envisager des évolutions sans attendre le passage à une version majeure.

Le rapport statistique et le portail MESURE pour les données d'utilisation des ressources

Le rapport statistique, publié chaque année depuis 2001 dans la zone authentifiée du site consorcial, fournit un état des statistiques d'utilisation des ressources négociées et de leur coût pour un nombre croissant d'éditeurs. Ce rapport est élaboré au prix d'un important travail de collecte et de fiabilisation

des données : récupération des données, prise en compte des contenus autres que les *ebooks* ou périodiques, ... Pour les deux années les plus récentes, dont les résultats ne sont pas encore publiés, le groupe de travail Indicateurs (GTI) a réfléchi à une présentation du document plus synthétique et plus immédiatement informative, ce qui a conduit à envisager la création ou l'adoption d'un outil dédié pour un "portail statistiques".

C'est déjà pour faciliter la collecte des données d'usage que le consortium avait mis en place en 2013 le portail MESURE³, développé en grande partie à partir du code source du portail anglais du JUSP⁴. MESURE moissonne et met en ligne les rapports COUNTER dédiés aux périodiques en provenance de 13 éditeurs. La présentation web dynamique par ressource et par établissement optimise leur exploitation directement sur le site par les utilisateurs authentifiés. Ses jours sont malheureusement comptés : le passage à la version 5 de COUNTER, avec son lot de changements radicaux en termes de présentation et de comptage, rend en effet nécessaire une réécriture complète.

Le rapport ERE et les dépenses des établissements

Depuis 2014, l'Enquête sur les ressources électroniques (ERE), auparavant gérée directement par le MESRI, est déléguée à Couperin.org, qui a construit un nouvel outil plus ergonomique et ouvert en permanence⁵, ce qui a simplifié la saisie des réponses et contribué à en augmenter le taux. L'enquête tente de répondre à la question "qui achète quoi, à quel prix ?" en recensant les abonnements payants et les achats de ressources électroniques, négociés ou pas par le consortium. Grâce à une plateforme dédiée, le suivi du recueil des réponses est facilité, un rapport annuel fournissant le bilan des données récoltées. Depuis la prise en charge de l'enquête par Couperin.org, ce rapport a été revu en profondeur, et sa présentation modifiée, pour inclure les ressources non négociées par le consortium dans le calcul des différents indicateurs. Le récapitulatif 2015-2018 donne la mesure des évolutions par

[1] Comme toujours, dans le domaine dit des "statistiques d'usage" pour les ressources électroniques, on travaille sur une approximation, ayant assimilé à de l'usage ce qui constitue des téléchargements ou, selon le vocabulaire COUNTER, des "requêtes réussies".

[2] Au fil du temps, ces recommandations ont acquis valeur de norme auprès des acteurs concernés, bien que les documents ne soient pas produits par une agence de normalisation.

Pour la dernière version : www.projectcounter.org/code-of-practice-five-sections/abstract

[3] Mutualisation et Evaluation des Statistiques d'Utilisation des Ressources Electroniques : <http://mesure.couperin.org>

[4] Journal Usage Statistics Portal.

[5] Voir <http://ere.couperin.org>

ressource ou ensemble de ressources, par établissement ou plus globalement. Trois limites très nettes de ces données peuvent être mentionnées : le taux de réponses ; la complétude des ressources renseignées ; la lourdeur du travail de consolidation des données (vérification, validation).

D'autres rapports

Le "rapport indicateurs", élaboré pour les années 2014-16 puis 2017 et mis à disposition dans la "boîte à outils du négociateur", offre une comparaison entre les différents éditeurs par discipline et selon trois sources de données (ERE, *Journal of Citation Reports*[®] et données COUNTER). L'accès restreint aux bases bibliométriques, auxquelles le consortium n'est pas abonné, représente cependant une difficulté d'usage de l'outil.

Le rapport sur les données d'effectifs, réalisé à partir des données mises en ligne par le MESRI⁶, constitue un travail de mise en forme des données pour en fournir des vues triées, plus spécifiques et utiles aux négociateurs du consortium⁷. Il n'existe hélas pas à ce jour de lieu unique pour traiter ces données, ce qui en freine l'exploitation et le partage sous la forme d'indicateurs.

LE RÔLE DE COUPERIN DANS LE DÉVELOPPEMENT D'OUTILS

ezPAARSE / ezMESURE

ezPAARSE est le descendant d'un outil interne de l'Inist-CNRS (NumStats) pour la création de statistiques locales basées sur l'analyse des *logs* de connexion aux ressources. Proposé à partir de 2013 dans le cadre d'un partenariat entre l'Inist-CNRS, Couperin.org et l'université de Lorraine, le logiciel ezPAARSE possède aujourd'hui une base utilisateur conséquente, et a débouché sur la création d'un portail commun, ezMESURE. Outre la mise à la disposition des établissements d'un outil de visualisation des données, le portail ezMESURE ouvre des perspectives⁸ sur le rapprochement des données et la construction de tableaux communs.

L'enquête sur les dépenses des chercheurs français en APC

Coordonnée par le consortium Couperin, l'enquête sur les dépenses des chercheurs français en APC⁹ s'inscrit dans le cadre de la dynamique européenne en faveur du développement de la science ouverte et de la transparence des coûts de l'édition scientifique. Seul exemple à ce jour d'enquête nationale menée sur ce thème, elle a pour objectif de disposer de données sur les dépenses en APC et de les publier, par exemple sur des sites ouverts comme OpenAPC¹⁰. Menée à deux reprises (2015 et 2017), l'enquête a été effectuée à partir d'extractions comptables fournies par les établissements aptes à identifier ces dépenses spécifiques. Après un important travail

de consolidation et de fiabilisation, les résultats ont été présentés lors des assemblées générales de Couperin.org et seront bientôt en ligne avec des présentations graphiques.

En accord avec les impulsions françaises et européennes en faveur de l'*open access*, et dans le cadre du projet Intact¹¹, le consortium a pris en charge la publication des données APC françaises sur la plateforme OpenAPC, après avoir obtenu les autorisations des établissements concernés¹².

CC-Plus et ConsortiaManager

C'est le "groupe statistiques" informel de l'ICOLC qui a conduit à la construction du projet CC-Plus¹³. L'idée consiste à mettre à disposition en *open source* un outil de rapatriement de rapports COUNTER 5, principalement à l'usage des consortiums ou regroupements d'établissements.

CC-Plus devrait rendre possible l'installation d'un portail intégré, du rapatriement des rapports à la visualisation des données, sans développement local ni acquittement de licences. Il est actuellement envisagé d'intégrer ce portail comme une "brique" de l'outil commercial *ConsortiaManager*, outil de gestion de consortium dont Couperin.org commence la mise en place et qui offre des perspectives de rassemblement et de croisement de données.

VERS UNE PLATEFORME UNIQUE

La relative dispersion des données compilées disponibles, la fin inéluctable de MESURE et la diversité de l'outillage consorcial rendent indispensable la mise en œuvre d'un outil capable d'exploiter les jeux de données de façon unifiée et intégrée.

Pour matérialiser ce souhait de rassemblement et d'intégration par une solution technique, la réflexion actuelle s'oriente vers une plateforme statistique consorcial, sur le modèle d'ezMESURE mais qui s'enrichirait de données supplémentaires, de type bouquets, coûts, APC, effectifs, etc.

L'enjeu principal de cette plateforme sera sa capacité à mettre en commun des données, enrichies grâce à une meilleure intégration des données produites par d'autres outils. Bien que sa conception soit un peu retardée (pour la bonne cause) par le déploiement de *Consortia Manager*, cette plateforme occupera une place de choix dans les objectifs consorciaux à court et à moyen terme.

THOMAS JOUNEAU

Université de Lorraine

Direction de la Documentation et de l'Édition
thomas.jouneau@univ-lorraine.fr

THOMAS PORQUET

Département Services et Prospective

Consortium Couperin
thomas.porquet@couperin.org

[6] <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/home>

[7] www.couperin.org/negotiations/boite-a-outil/item/801-effectifs

[8] Pour une synthèse complète de l'articulation entre les deux outils, voir <http://library.ifla.org/2722>

[9] APC pour *Article Processing Charges*, frais de publication pour publier en accès ouvert des articles dans les revues *full open access* ou hybrides.

[10] <https://treemaps.intact-project.org>

[11] Voir <https://intact-project.org> et, pour la plate-forme APC, <https://intact-project.org/openapc>

[12] <https://treemaps.intact-project.org/apcdata/openapc/#institution/country=FRA>

[13] www.palci.org/cc-plus-news pour un descriptif en anglais.

Grâce aux harmonisations statistiques qu'il autorise, le SGBm peut devenir une opportunité pour l'évaluation interétablissements.

SGBm et évaluation : *changement ou continuité ?*



Dans les services documentaires de l'enseignement supérieur, la question de l'évaluation est ancienne. En témoigne le rituel annuel de l'ESGBU¹, dont les objectifs ont été définis dans une circulaire du 29 juin 1976 : il s'agit « d'améliorer l'analyse et l'évaluation pour chaque bibliothèque universitaire de son activité et de sa gestion ». Malheureusement, pour de nombreux établissements, l'exercice de la réponse à cette enquête reste bien souvent un passage obligé fastidieux dont on s'acquitte de la manière la plus rapide et la plus indolore possible. Pourtant deux mots-clés, présents dès la circulaire d'origine (« analyse » et « évaluation »), rappellent que la question essentielle n'est pas de fournir des données de volumétrie, avec plus ou moins de fiabilité, mais d'analyser le fonctionnement des services, de mesurer les évolutions et de les comprendre, de mettre les chiffres en relation avec les moyens et les objectifs, i.e. de mesurer l'efficacité et la pertinence du dispositif.

DES ENJEUX DÉCUPlés PAR LES RECONFIGURATIONS UNIVERSITAIRES

En 2020, les services sont devenus des *workflows* et les données des indicateurs, mais la nécessité demeure, plus cruciale que jamais. La fin des subventions fléchées, l'autonomie des universités, un contexte global de restriction de la ressource publique, viennent complexifier un environnement universitaire devenu concurrentiel. On peut ajouter une autre tendance de fond, l'érosion des fonctions documentaires classiques, qui amène les bibliothèques à se positionner sur de multiples voies : opératrice dans la science ouverte, conceptrice de tiers-lieu ou de *learning centre*, autant de belles opportunités mais qui doivent aussi faire leurs preuves, chiffres à l'appui. Pour les bibliothèques comme pour leur tutelle, il s'agit donc de se confronter à l'évaluation de manière résolue, professionnelle, globale, d'en faire un outil de pilotage, et une valeur ajoutée concourant à la stratégie de l'université.

En matière d'évaluation, le projet SGBm permet d'intéressantes et importantes avancées. Pour la première fois sans doute, différents établissements, impliqués de façon étroite, par le souhait de l'Abes, dans un projet commun, ont la possibilité d'établir, en matière de collecte de données et de construction d'indicateurs, un projet mutualisé.

QUELLE MUTUALISATION AVEC LES AUTRES SITES DÉPLOYÉS ?

Mutualiser est avant tout une question de choix techniques et organisationnels visant des objectifs collectifs et donc portés par une politique, une charte ou un accord. Mais est-ce qu'une mutualisation possible en matière d'évaluation apparaît avec la mise en place du SGBm et, si oui, comment ?

La lecture de l'accord-cadre et des spécificités techniques des outils peuvent apporter des éléments de réponse. L'évaluation y apparaît sous deux volets : un « outil de *reporting* » pour manipuler et exploiter les données et une « liste des rapports attendus ». La demande est précisée par l'existence d'« un entrepôt de données » permettant de récolter « toutes les données », sans plus de précision quant au niveau de détail et de journalisation.

Un axe de mutualisation est également envisagé au travers de l'expression de la nécessité de prendre en compte les rapports COUNTER², dont les mesures utilisent des outils mutualisés comme ezPAARSE, et la « liste des rapports attendus » dont la rédaction, mais pas la définition des données concernées, renvoie aux attentes actuelles de l'ESGBU.

L'accord-cadre répond à la logique de mutualisation d'un marché public avec l'objectif de faire baisser les coûts. Le vocabulaire de l'informatique décisionnelle y est bien présent, mais les spécifications demandées restent techniques. En effet, un entrepôt de données ne constitue pas une base exhaustive des données du système mais plutôt une construction réfléchie pour archiver des données chiffrées informatiques, sélectionnées à une étape d'un *workflow*, compilées avec d'autres ou non, et rendues intelligibles – c'est à dire nommées avec le vocabulaire métier. À partir de ces mesures, on choisit les axes, les « dimensions », comme l'échelle du temps, ou les caractéristiques des documents, pour suivre ces mesures... Un axe pas assez détaillé, une mesure pas faite au bon moment du processus et l'exploitation de l'entrepôt ne coïncide ni avec les besoins, ni avec les définitions nationales ou locales.

De ce fait, on peut se demander qui donne les caractéristiques de cet entrepôt. Sur la base de quelle analyse ? Comment collabore-t-on ? Ces éléments constitutifs ne pourraient-ils pas être plus « normés » ? Et *quid* de l'évolution de cet entrepôt ? Seule la manière dont les sites s'approprient ces

[1] Enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur.

[2] Code de pratique pris en compte dans une proposition de révision de la norme ISO-NF 2189.

outils, par l'utilisation et l'interfaçage avec d'autres applications des SI le cas échéant, et la volonté de mutualiser feront de ces SGBm des outils produisant des données cohérentes et comparables.

QUELLE COMPARABILITÉ ?

La comparabilité des établissements entre eux découle assez naturellement de la logique de la mutualisation, et s'en trouve en tout cas facilitée. Partager un même SIGB, surtout s'il est doté d'un outil de report statistiques permettant aux administrateurs locaux de générer des rapports, comme c'est le cas pour l'outil Alma d'Ex-Libris, offre aux utilisateurs/administrateurs, et à leur direction, la tentation de se lancer dans l'exercice à la fois naturel et redoutable de la comparaison entre sites. Le contexte concurrentiel que connaît désormais l'enseignement supérieur nous y conduit subtilement. Techniquement, l'adoption d'un SIGB commun achève de rendre possible cet objectif auquel prétendait déjà l'ESGBU. L'ADBU a bien perçu l'intérêt de cette comparabilité entre établissements, en le situant à un niveau supplémentaire, excédant les frontières nationales. En témoigne l'étude entreprise sur « la situation des bibliothèques universitaires françaises par rapport aux autres pays européens » pour la période 2013-2016, au travers d'une vingtaine d'indicateurs communs³. Il en a résulté une mise en perspective de la place des bibliothèques universitaires françaises dans le paysage européen, et l'opportunité pour les établissements de se situer dans ce paysage.

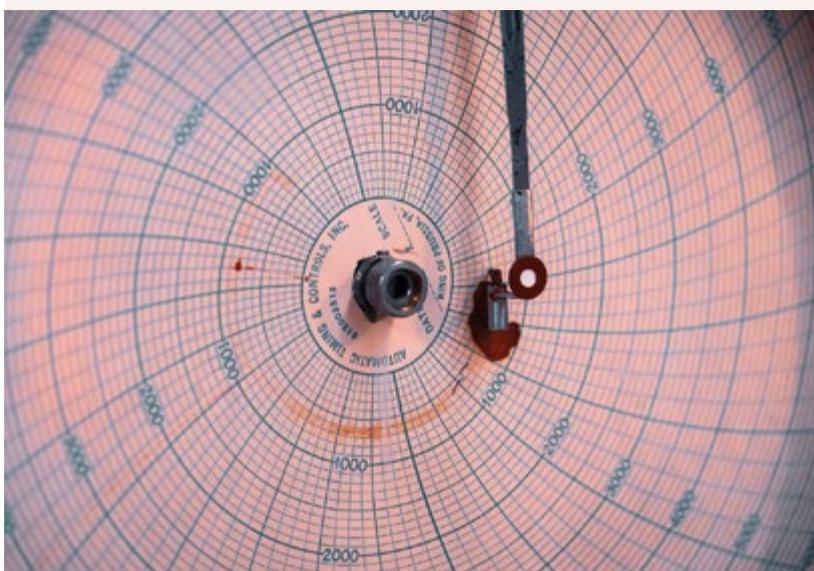
L'exercice connaît toutefois des limites, inhérentes à tout SIGB. La première d'entre elles est celle de la complétude des données. Le fonctionnement d'une bibliothèque ne transite pas en totalité via le SIGB, à commencer par les données financières. C'est la raison pour laquelle, au SID de l'université Grenoble Alpes, le choix a été fait de construire un « SIDEC », un entrepôt de données issues de diverses sources (SIGB, SIFAC, compteurs d'entrées, etc.), permettant d'obtenir une vue globale et complète de l'activité du SID, et de croiser facilement les données entre elles.

Une autre limite est d'ordre méthodologique : même dans un système partagé, la définition d'une donnée n'en assure pas pour autant la fiabilité. Il faut pouvoir mentionner la source et le calcul de la donnée, la situer dans un contexte, pour pouvoir l'interpréter correctement. Faute de quoi, en tant que telle, elle ne présente aucune valeur. Troisième limite, cette fois plus « ontologique », tenant à l'objectif de toute démarche d'évaluation. Celle-ci ne devrait pas se contenter de fournir des données, mais devrait faciliter l'analyse des workflows et donc la mesure de l'efficacité d'une organisation. Il s'agit là d'une démarche à l'échelle d'un service que ne pourra jamais prendre en

● ● ● LE PROJET GRENOBLOIS DE PASSAGE AU SGBM : une expertise technique et une approche managériale

C'est parce que le SID de l'Université Grenoble Alpes a depuis 13 ans adopté des outils professionnels *Business Intelligence (BI)*, dédié des moyens humains avec une mission, que sa lecture de l'accord-cadre et son CCTP ont été originaux. Afin d'interfacer son système d'informatique décisionnelle avec le SGBm, des attentes fortes ont été exprimées en matière d'accès aux données du système et d'explicitation

de leur organisation. Par ailleurs, la place dans le projet de la Mission d'Aide à la Décision est stratégique : au sein du comité de pilotage, de l'équipe projet, elle sera à même de suivre les éléments cruciaux de paramétrage des flux de travail, de donner ses préconisations en matière de déploiement de l'outil, pour fournir les conditions d'une évaluation réellement éclairée et éclairante.



© Dan-Meyers-unsplash

Traceur de graphe

charge aucun outil statistique, si performant soit-il. Enfin, le lecteur excusera cette platitude qui livre une « vraie » limite : toutes les bibliothèques ne sont pas équipées du même outil SIGB...

La mise en place d'un SGBm constitue, dans le fonctionnement en réseau des bibliothèques, une opportunité inégalée de poser et de partager, entre sites, avec nos tutelles, de plus grandes ambitions pour l'avenir en matière d'évaluation des structures documentaires. Pour autant, l'outil Ex-Libris, retenu jusque-là dans les suites de l'accord-cadre, n'amène pas d'innovation majeure en ce domaine. Pas plus qu'aucun autre SIGB, il ne dispense d'une démarche englobante d'analyse et de captation des données. C'est le choix qui a été fait à Grenoble. Suite de l'aventure dans un prochain numéro ?

GAËLLE DENNI

Cheffe de projet stratégique SGBm - Directrice du SIDOC
SID Université Grenoble Alpes
gaelle.denni@univ-grenoble-alpes.fr

FLORENCE ROCHE

Directrice adjointe - SID Université Grenoble Alpes
florence.roche@univ-grenoble-alpes.fr

[3] Voir dans ce numéro : « 4 3 2 1 : quand évaluation rime avec construction », p. 6-7.

La mise en œuvre d'une démarche qualité dans un établissement suppose de définir au préalable les informations à collecter et d'élaborer les indicateurs appropriés.

L'évaluation au service de la qualité : retour d'expérience du SCD de Rouen



Au sein du SCD de Rouen, la démarche qualité a été initiée dès 2010 avec la mise en œuvre de l'accélérateur Amélioration de l'accueil Marianne. En septembre 2011, un groupe de travail dédié à la question de l'évaluation est constitué afin de répondre à trois objectifs :

- mener le projet d'enquête LibQUAL+
- mettre en œuvre des enquêtes « *semaine test* » de façon à fournir une statistique manquante à l'ESGBU⁴
- élaborer des indicateurs inscrits dans un tableau de bord pour servir d'outil d'aide au pilotage.

La participation du responsable informatique à ce groupe se révélera un élément important, qu'il s'agisse du travail accompli sur le SIGB, de la connaissance transverse développée au sein du SCD ou des propositions de solutions techniques adaptées aux problématiques rencontrées. La présence du contrôleur de gestion de l'université s'avèrera également fondamentale pour accompagner la démarche d'évaluation au niveau, plus global, de l'université.

FIABILISER LES STATISTIQUES

La mise en place d'une démarche d'évaluation passe par plusieurs phases : contrôle de la fiabilité des statistiques et étude approfondie des méthodes de collecte ; élaboration d'indicateurs et d'un tableau de bord adapté ; évaluation du niveau de satisfaction et des besoins des usagers.

Les statistiques de base d'un SCD reposent essentiellement sur son SIGB. Or, si les modules de description et de prêt des documents sont généralement parfaitement construits, le module statistique, ainsi que le module de description des usagers, en constituent souvent le maillon faible. Ces

deux modules sont pourtant particulièrement importants, tant pour contrôler la volumétrie de la fourniture de documents que pour élaborer une politique documentaire adaptée, ce qui nécessite une excellente connaissance des publics desservis.

Dans ce contexte, le module statistique du SIGB de Rouen a subi un profond nettoyage. Outre le fait que la durée de la phase d'inscription des nouveaux étudiants a été considérablement réduite grâce à l'import des données d'inscription à partir de la base Apogée, le formulaire comporte désormais, sous forme de listes déroulantes, une série de nouveaux champs pour mieux définir le profil des lecteurs. Trois champs supplémentaires ont été ajoutés afin de disposer de statistiques plus précises et plus fiables : la liste des établissements d'inscription ou UFR, la liste des diplômes, la liste des disciplines, basée, en raison de sa stabilité, sur celle des départements d'inscription des étudiants (liste utilisée également par l'enquête LibQUAL+).

Parmi les outils de collecte des statistiques, le portique d'entrée de la bibliothèque fournit l'exemple même du chiffre dont la fiabilité devrait être incontestable, mais dont l'usage et l'interprétation varient pourtant d'une bibliothèque à l'autre pour différents motifs. Pour résoudre ces variations et disposer d'un outil de suivi détaillé, la mise à disposition d'un calendrier sous Excel destiné à la saisie quotidienne du relevé brut du compteur, en uniformisant la méthode, aide à venir à bout de cette liberté de choix, incompatible avec la rigueur comptable,

Pour compléter ce dispositif, l'enquête « *semaine test* » a pour objectif de collecter manuellement le nombre des consultations sur place pendant une semaine. Réalisée deux fois par an, en juin et début décembre, cette enquête donne lieu à un rapport statistique qui tend à s'étoffer en fin d'année en compilant l'essentiel des statistiques de l'année écoulée.

La présentation du rapport aux membres du groupe de travail a offert l'occasion de réfléchir à la notion d'évaluation : ainsi, le

modèle du rapport de la « *semaine test* » a fait l'objet d'une analyse collective, en vue de son amélioration et de sa complétude.

LA MISE EN PLACE D'INDICATEURS

Le fait d'avoir été accompagné dans la démarche par le contrôleur de gestion de l'université a favorisé l'atteinte des objectifs attribués au groupe de travail. Outre l'introduction de la notion d'indicateur, le contrôleur de gestion a en effet fourni un modèle de fiche descriptive et aidé au choix des indicateurs les plus pertinents. Pour le groupe, l'intérêt de cette démarche portait principalement sur le fait de se mettre d'accord sur une méthodologie apte à définir les indicateurs et de produire un document écrit qui serve de référence.

Les indicateurs proposés peuvent être catégorisés selon trois entrées : politique documentaire ; management ; pilotage des services offerts.

En fonction du contrat de plan État-région, deux périodes ont été couvertes (2012-2015 et 2017-2020). On notera qu'entre ces deux périodes, la liste des indicateurs a été revue, certains indicateurs difficilement calculables ayant été écartés, d'autres ayant été précisés ou reformulés.

Côté outils, il a été jugé nécessaire de rassembler dans un endroit unique les statistiques éparpillées dans des dossiers informatiques partagés. Pour ce faire, un fichier Excel a été conçu et fait office de tableau de bord : dans un premier onglet, on trouve la collecte des statistiques par année ; dans un second onglet, les statistiques collectées à des périodes diverses ; dans un troisième onglet, le calcul automatique des indicateurs selon les formules inscrites dans les fiches descriptives de chaque indicateur. Ce tableau de bord est devenu le document de référence du SCD pour retrouver les statistiques utiles. Il est utilisé notamment pour l'élaboration de la politique documentaire ou la rédaction du rapport annuel.

Bien entendu, le système d'indicateurs ainsi construit peut être remis en question : la

liste des indicateurs doit-elle se baser uniquement sur l'ESGBU ? En quoi l'enquête réalisée par l'ADBU sur les indicateurs européens peut-elle enrichir la réflexion interne ? L'outil lui-même pourra évoluer vers une base de données web élaborée en fonction des indicateurs à calculer.

Toujours est-il que ce travail a été reconnu au sein de l'université et généralisé à tous les services de l'université, sous la houlette avisée du contrôleur de gestion précédemment cité et de la responsable qualité de l'université, qui ont construit un tableau de bord à l'usage de la présidence.

DE L'ÉVALUATION DES SERVICES AUX USAGERS À LA MESURE DE LEUR IMPACT

Le service rendu aux usagers des bibliothèques universitaires de Rouen est évalué à intervalles réguliers. Ainsi, deux enquêtes LibQUAL+ ont été menées en 2012 et 2015 afin d'évaluer le niveau de satisfaction des usagers. Ces enquêtes ont apporté un ensemble d'informations intéressant, et très précis grâce aux commentaires. Les étudiants comme les enseignants ont pris l'habitude d'être interrogés, et le niveau de participation est toujours suffisant pour une bonne exploitation des données. Une troisième enquête, coordonnée par la ComUE Normandie Université², est programmée en 2020.

Suite à l'enquête menée fin 2018, avec pour objectif de cerner le profil du public sur place dans chaque bibliothèque et l'usage des services offerts, complétée d'une cartographie précise des usagers fréquentant les BU lors de la semaine test de décembre, des pistes d'évolution ont été ouvertes. Le groupe de travail projette de mener d'autres enquêtes afin d'affiner la connaissance des besoins des usagers... et leur degré de satisfaction. Par ailleurs, le fait que la responsable de la mission transverse « Évaluation et démarche qualité » soit impliquée dans le fonctionnement d'une bibliothèque du SCD a été bien utile pour repérer les dysfonctionnements d'organisation, d'outils ou les informations lacunaires sur le terrain. Dans le cadre des activités courantes de la bibliothèque, le rôle d'adjoint à la responsable de la BU Santé a fourni l'occasion d'évaluations au fil de l'eau. De fait, évaluer l'impact d'une politique menée par un SCD peut se traduire par une question posée en ces termes : les moyens affectés à ce projet ont-ils produit les effets escomptés ?

La mesure d'impact constitue un outil désor-

mais essentiel de l'évaluation des politiques publiques, car il facilite des choix stratégiques d'affectation des moyens. Parmi les pistes de mesure de l'impact de l'activité, on peut par exemple se demander si les moyens affectés par le SCD à la formation des étudiants ont un impact – ou non – sur la production de bibliographies de qualité³. Deux conditions paraissent nécessaires : le travail d'évaluation doit avoir atteint un niveau de maturité en termes de méthode ; les équipes concernées doivent avoir intégré une culture de l'évaluation de façon à accompagner la démarche avec la sincérité nécessaire à toute évaluation.

UN NOUVEAU TERRAIN DE JEU

Au sein du SCD, l'évaluation a jusqu'alors été concentrée sur les activités du service. Dans une démarche de recherche d'efficacité accrue en fonction d'une situation aux moyens contraints, elle peut trouver un nouveau « terrain de jeu » pour ce qui concerne l'organisation du travail. Ainsi,

depuis le lancement d'une réorganisation interne du SCD de Rouen en 2017, la mission « Évaluation et démarche qualité » a évolué. Elle a tout d'abord rempli le rôle de support méthodologique pour la discussion avec le consultant, lors des séminaires puis, en collaboration avec l'équipe de direction, lors du processus de changement. Au terme d'une année de fonctionnement à plein régime, la mission est appelée maintenant à mener l'évaluation de cette nouvelle organisation fonctionnelle.

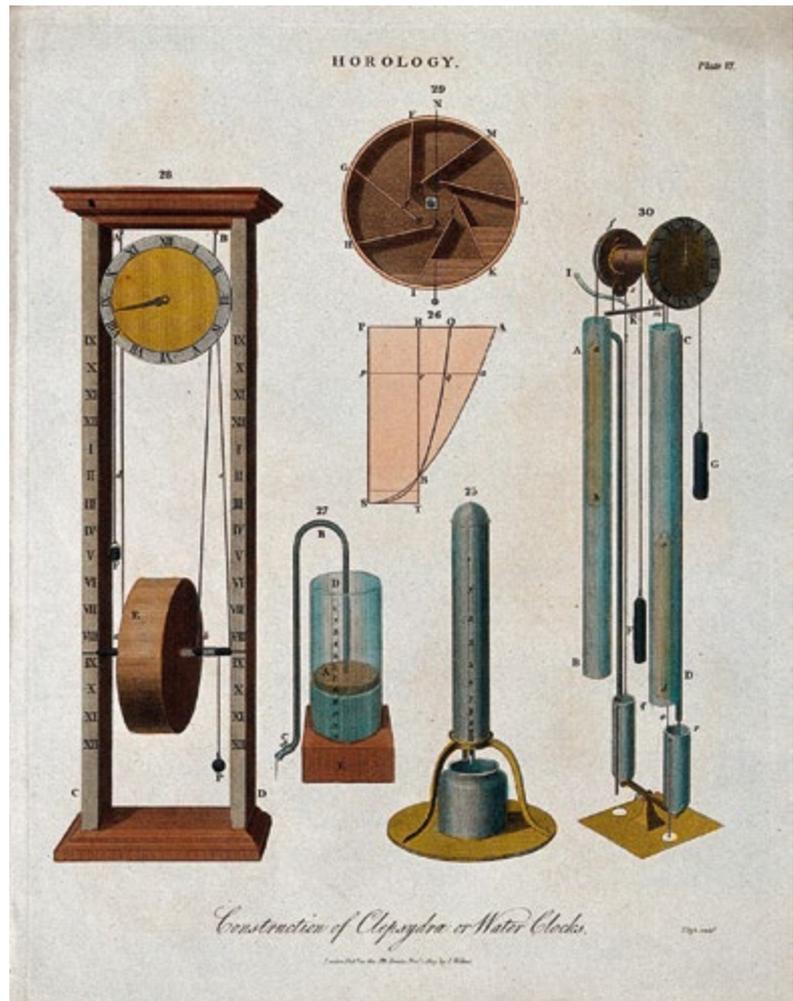
CHRISTELLE QUILLET

Responsable des missions Qualité,
évaluation et Communication
Service commun de la documentation
Université de Rouen
Christelle.Quillet@univ-rouen.fr

[1] EGSBU : enquête statistique générale auprès des services documentaires de l'enseignement supérieur

[2] Ce projet rassemble les SCD de Caen et de Rouen, ainsi que la BU du Havre.

[3] L'évaluation de l'impact des services du SCD prise dans ce sens n'est pas encore pratiquée.



➔ Horloges à eau - Gravure de J. Pass, 1809.

BiblioLabs, un outil au service du pilotage de l'université Paris-Saclay

BiblioLabs est un outil de description bibliométrique des 300 laboratoires de l'université Paris-Saclay.



L'université Paris-Saclay regroupe en son sein pas moins de 300 laboratoires, structures de recherche et fédérations qui ont pour tutelle l'une des 14 universités, grandes écoles ou organismes de recherche qui la composent. Elle comporte en effet l'université Paris-Saclay (anciennement Paris-Sud), l'École normale supérieure Paris-Saclay, AgroParisTech, CentraleSupélec et l'Institut d'optique Graduate School, de même que l'Institut des hautes études scientifiques (IHES), et a pour perspective à terme de fusionner avec les deux universités associées de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et d'Évry-Val-d'Essonne.

LES ENJEUX DE DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE

Dans ce paysage évolutif et mouvant, savoir identifier officiellement le périmètre, le maintenir dans le temps et le diffuser constituaient les premiers défis à relever au sein de la ComUE¹ Université Paris-Saclay en 2017. La ComUE ayant la responsabilité du suivi de la signature des publications scientifiques, l'identification précise de chaque établissement et de ses liens hiérarchiques étaient une priorité de travail.

Pour mettre en œuvre ce projet complexe, il a tout d'abord fallu recouper les différents documents qui recensaient les laboratoires, de façon à établir une liste unique. Cette liste devait être validée par le Comité Tutelles-Recherche, instance officielle de l'université qui traite des questions liées à la recherche. En parallèle, une campagne d'envoi de questionnaires aux directeurs de laboratoires a été lancée pour faire valider des éléments qui relevaient de leur responsabilité : nom officiel de leur

laboratoire, acronyme, numéro d'unité, localisation, etc. Les retours ont été significatifs et ont abouti à une liste riche, quasi exhaustive et cohérente, des structures de recherche de l'université. L'université Paris-Saclay regroupe en effet de nombreuses Unités mixtes de recherche (UMR) partagées entre les établissements d'enseignement et de recherche et les organismes de recherche.

La question de la maîtrise de la signature de l'université dans les publications scientifiques a ainsi été instruite, et c'est la ComUE qui s'est emparée de cette responsabilité à l'échelle de toutes les composantes. La création d'un groupe « Bibliométrie » inter-établissements a permis de mettre en place une cohérence et une définition commune, en plus de partager la maîtrise et les bonnes pratiques de définition des signatures dans les outils de bibliométrie extérieurs. C'est en proposant des analyses chiffrées sur l'utilisation de la signature et des recommandations pour améliorer les règles existantes et identifier d'avantage l'université dans la recherche mondiale qu'une nouvelle charte de signature² dans le cadre de création de la nouvelle université Paris-Saclay a vu le jour en octobre dernier.

NAISSANCE DE BIBLIOLABS

Dans un deuxième temps, la question du stockage et de la mise à jour future de ces données s'est posée, dans l'idée de proposer un suivi et un outil de référence pour l'ensemble des partenaires. Sous l'impulsion du projet *Learning Center* et du groupe Bibliométrie, une base de données relationnelle a été constituée afin d'enregistrer à la fois les métadonnées des laboratoires (gestion d'autorités bibliographiques)

[1] Communauté d'universités et d'établissements.

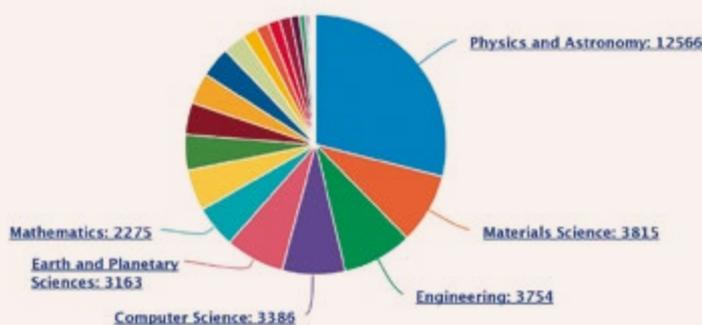
[2] www.universite-paris-saclay.fr/fr/signature

● ● ● UN EXEMPLE DE VISUALISATION AVEC BIBLIOLABS

Le graphique représente la répartition thématique des publications associées à l'ensemble des projets européens obtenus par l'université Paris-Saclay. Les thématiques ont pu être récupérées grâce à une API de Scopus à partir du DOI des documents. Lorsque l'utilisateur clique sur une thématique, un deuxième graphique affiche la proportion des publications co-écrites par un chercheur de l'université par rapport au total.

Répartition thématique des publications liées aux projets

cliquer sur une thématique pour voir la part des publications affiliées à l'université Paris-Saclay



mais également les liens entre ces structures et leurs tutelles, au sein de l'université Paris-Saclay mais aussi en dehors. Dans la continuité, un site web a permis d'exposer les données de cette base et de les rendre accessible au public : BiblioLabs³ était né. Dès le début, le projet a été conçu pour un périmètre différent de celui de la ComUE (qui disparaît aujourd'hui) à savoir celui de l'université Paris-Saclay de plein exercice et de ses composantes.

Fort de ces premières étapes, l'enjeu était de développer davantage d'alignements pour offrir des services et améliorer leur cohérence. Les données des structures incluses dans l'université Paris-Saclay ont été enrichies avec des référentiels de structure disponibles, nationaux comme locaux, publics comme privés : HAL, RNSR, IdRef, PlugInLabs⁴ pour l'innovation et le transfert technologique mais aussi *Scopus* et le *Web of Science*. Ces identifiants ont permis d'investir un nouveau champ des possibles, celui des publications scientifiques associées à ces laboratoires, avec l'opportunité de faire coexister des données qui viennent de sources hétérogènes et complémentaires. Le laboratoire a été positionné comme l'unité de base pour requêter diverses APIs dans plusieurs outils, dans le but de développer le paysage interne de l'université et de le reconstituer en départements de recherche avec notamment un enjeu d'approche thématique. Il s'agissait également de proposer un pilotage stratégique de la recherche au travers d'extractions précises et de visuels adaptés, par exemple sous forme de graphiques ou de nuages de mots-clés.

Stocker, administrer et rendre visible ces données a permis d'enclencher une démarche projet sur de nouvelles données et collaborations avec d'autres services de l'université. C'est le cas de la cellule Europe de la direction des Relations internationales, avec laquelle un travail commun a été mené pour reprendre les données concernant les projets européens obtenus par l'université et ses composantes dans le cadre des programmes cadre FP7 puis H2020⁵.

Les fichiers de données ont été collectés, nettoyés et enrichis grâce à la connexion avec le site européen Cordis⁶ qui recense ces projets, avant de les stocker et de les exposer dans BiblioLabs. C'est grâce aux APIs de la plateforme *OpenAire*⁷ et à l'obligation de proposer en *open access* les travaux financés par l'Union européenne que le lien entre les projets européens et les publications associées a pu être reconstitué. En utilisant le DOI comme identifiant, il est possible de récupérer des métadonnées exploitables comme le statut d'*open access*, les mots-clés ou les thématiques de chaque document. Ainsi, l'utilisateur authentifié et autorisé peut désormais filtrer les projets selon de nombreux critères, comme les pays partenaires ou la date d'obtention du financement, consulter les projets concernés et découvrir un tableau de bord sur ces

• • • LE PROJET LEARNING CENTER de l'université Paris-Saclay

Futur lieu d'écriture et de lecture de l'université Paris-Saclay, le *Learning Center* proposera, sur 10 000 m², un ensemble d'espaces de diffusion de contenus scientifiques et pédagogiques, en réunissant des fonds issus de CentraleSupélec, de l'École normale supérieure de Paris-Saclay et de l'Université Paris-Sud, des millions de livres, revues et articles, en papier ou en ligne, couvrant tous les domaines d'activité de l'université : ingénierie, biologie, pharmacie, chimie, physique, sciences humaines et sociale.

projets afin de comprendre quelles sont les parties prenantes, où elles sont situées, quelles sont les données et les publications qui en résultent et sur quelles thématiques elles portent.

DES DÉVELOPPEMENTS À VENIR

En plein développement, l'outil BiblioLabs doit désormais s'adapter à la création effective de l'université Paris-Saclay, anticipée de fait :

- **le référentiel** : BiblioLabs est garant des structures de recherche de l'université Paris-Saclay dont le périmètre est en constante mutation, et doit offrir une information de qualité et la plus à jour possible.
- **les usages** : Il faut développer davantage de fonctionnalités afin de servir les différents acteurs de l'université, tels que le pilotage, la recherche, les relations internationales. De plus, BiblioLabs a la volonté d'apporter une aide supplémentaire aux professionnels de l'information scientifique et technique de l'université, pour qu'ils aient accès à des extractions personnalisables et à des tableaux de bord, afin d'enrichir leurs expertises, ou de disposer d'outils pour desservir les publics recherche.
- **les alignements des autorités** de structure ou de personnes afin de soutenir au mieux l'axe national en faveur de la Science ouverte, qui se décline bien sûr au sein de l'université Paris-Saclay avec l'ensemble des collègues du réseau de la documentation.
- **le point de vue technique** : la maintenance, l'évolution et l'appropriation de l'outil par les équipes de l'université doivent s'intensifier afin que l'expertise et le potentiel de l'outil soient partagés par le plus grand nombre.

Si toutes ces conditions se trouvent réunies, BiblioLabs deviendra le pivot indispensable d'une meilleure diffusion du travail de recherche de l'université Paris-Saclay, diffusion dont l'importance est désormais stratégique dans un monde universitaire de plus en plus concurrentiel, et où les classements⁸ prennent de plus en plus d'importance dans la définition des politiques de recherche des établissements, et dans leur reconnaissance institutionnelle.

VINCENT THÉBAULT

Université Paris-Saclay - Chargé de mission
Services numériques du Lumen Learning Center
vincent.thebault@universite-paris-saclay.fr

[3] <https://bibliolabs.universite-paris-saclay.fr>

[4] www.pluginlabs-universiteparissaclay.fr/fr

[5] Programmes cadre de l'Union européenne pour la recherche et le développement technologique.

[6] <https://cordis.europa.eu>

[7] <https://www.openaire.eu>

[8] Voir dans ce numéro l'article « A faire classer : une opportunité pour les bibliothécaires ? », p.9.

BACON : retour sur le premier volet d'enquête consacré aux usages

M

Mise en service en mai 2014, la base de connaissance BACON a pour vocation d'améliorer le signalement des ressources électroniques (revues et ebooks) et, tout particulièrement, leur accès. Grâce à l'alimentation des outils de découverte et résolveurs de liens avec des métadonnées de bonne qualité, elle contribue à un meilleur fonctionnement de ces outils et tend à devenir un « *entrepôt de métadonnées de référence* ».



UNE BASE DE CONNAISSANCE NATIONALE

Les données diffusées par BACON répondent à la recommandation KBart¹, standard international d'échange de fichiers aux caractéristiques techniques basiques, conçu pour décrire simplement et efficacement les modalités d'accès aux ressources électroniques auxquelles les établissements de l'ESR sont abonnés.

Conformément à la recommandation, deux types de fichiers tabulés sont proposés. Les « *masterlists* », listes exhaustives recensant les ressources électroniques hébergées sur une plateforme, sont déclinées en autant de fichiers KBart que l'éditeur propose d'offres commerciales.

Après quatre ans d'existence, BACON comporte maintenant plus de 830 fichiers accessibles via son site internet et propose trois webservices.

UNE ENQUÊTE EN TRIPTYQUE

Afin de dresser un état des lieux de l'appropriation de BACON et de ses données par les membres des réseaux, l'Abes a souhaité connaître le point de vue des professionnels des bibliothèques universitaires et de recherche. Pour cela, l'équipe BACON² a conçu une série d'enquêtes en triptyque afin d'obtenir une vue d'ensemble des avis et attentes exprimés concernant les usages, les contenus et la visualisation des données proposées via BACON. L'objectif est de parfaire le plan de développement de la base en répondant aux besoins recensés.

Un premier volet d'enquête, focalisé sur les usages actuels, a été ouvert du 17 juin au 17 juillet 2019 et annoncé sur plusieurs canaux (Fil'Abes, listes ADBU, Achats de Couperin, Coordinateurs Sudoc et Code2Bib). Au total, il comportait 95 questions, accessibles ou non selon des branchements conditionnels. L'équipe BACON et l'Abes se réjouissent de la forte participation et remercient grandement les professionnels ayant accepté d'y prendre part. En effet, 135 collègues, issus de 72 établissements différents, ont apporté leur contribution. Les répondants, de profils variés, exercent tous dans des structures documentaires publiques.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS³

On relève tout d'abord que BACON souffre d'un manque de communication et que sa documentation mériterait d'être révisée et actualisée. Par ailleurs, le site internet de BACON étant très utilisé, des améliorations doivent y être apportées. Outre une éventuelle redistribution des éléments de la page d'accueil, une réflexion est à mener sur les informations qu'elle propose. Des fonctionnalités de tri supplémentaires sont attendues afin d'optimiser son utilisation (ajouts de filtres pour les bouquets Couperin et en libre-accès, tri par date de mise à jour). Les utilisateurs de BACON sont très attachés au principe de labellisation des fichiers⁴ et à l'historique des versions des fichiers KBart, qui sert principalement à obtenir des informations sur les fichiers. Les trois webservices sont, quant à eux, très peu utilisés par les membres des réseaux, ce qui n'est pas un problème en soi puisqu'ils sont avant tout conçus pour la récupération automatisée des données de BACON par les fournisseurs d'outils d'accès à la documentation électronique. En ce qui concerne la qualité des données, des erreurs ont été repérées, ce qui met quelque peu à mal son rôle d'« *entrepôt de métadonnées de*

[1] http://groups.niso.org/apps/group_public/download.php/16900/RP-9-2014_KBART.pdf

[2] « L'équipe BACON » étant en fait limitée, pour sa partie fonctionnelle, à un bibliothécaire contractuel et une ASI, elle aussi contractuelle.

... BACON : COMMENT ? POURQUOI ?

■ Titre ■ Identifiants ■ Type de publication ■ Dates ■ URL ■ Conditions (F/P)

Schématiquement, les données de BACON indiquent qu'une ressource, avec tels identifiants et dates de publication, est disponible à telle adresse URL selon telle modalité (Gratuit/Payant). Cette ressource – qui constitue une ligne d'un fichier KBart – est incluse dans un bouquet, ce qui correspond au fichier KBart entier. Ainsi, lorsqu'un usager clique sur la référence bibliographique d'une ressource électronique signalée dans l'outil de découverte de sa bibliothèque, une requête OpenURL est générée. Le résolveur de liens, qui

reçoit la requête, s'appuie sur les informations de la base de connaissance qui lui est associée pour déterminer si le lecteur peut accéder à la ressource, d'après le paramétrage et les déclarations d'abonnements préalablement effectués par la bibliothèque.

Des informations erronées, obsolètes, incomplètes rompent le lien entre la référence bibliographique et la ressource-cible. Le rôle de BACON est donc d'alimenter les bases de connaissance commerciales par des métadonnées de bonne qualité – expertisées par l'Abes – et de contribuer à leur bon fonctionnement.

référence», tout particulièrement lorsque les répondants expliquent avoir renoncé à utiliser les fichiers KBart pour cette raison. L'inclusion des mentions de langue des documents ainsi qu'une meilleure gestion des noms d'auteurs sont souhaitées. Par ailleurs, l'absence d'identifiants Sudoc (n°PPN) dans les fichiers KBart a été exprimé comme un manque important qui sera comblé dès janvier 2020 par leur ajout dans les fichiers tabulés.

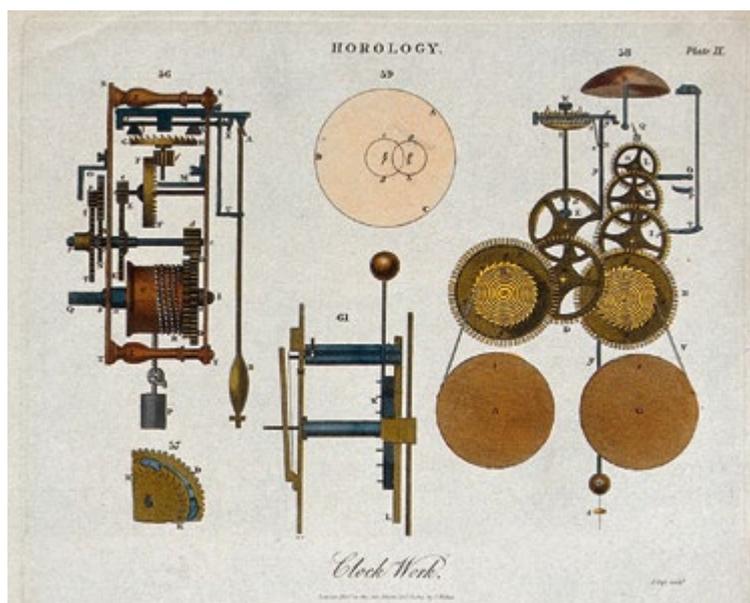
En valeur absolue, on constate que l'utilisation principale de la base consiste à sélectionner des bouquets BACON via les interfaces administrateur des outils de découverte et résolveurs de liens, ce qui confirme bien la vocation initiale de BACON. L'import manuel de fichiers KBart reste une pratique relativement marginale dont les retours sont satisfaisants. La correction par les fournisseurs des erreurs générées lors de l'import est globalement avérée. Ce constat prouve que les établissements ont tout intérêt à communiquer avec leurs fournisseurs pour remonter les problèmes rencontrés, démarche essentielle et complémentaire du discours que BACON porte par ailleurs auprès de ces sociétés.

La fonctionnalité permettant de comparer les modalités d'accès à un ou plusieurs titres, par exemple dans le cadre d'une réflexion en vue d'un abonnement, reste très peu utilisée, y compris par les professionnels les plus concernés (postes de direction, d'acquisition et négociateurs Couperin). En revanche, la totalité des professionnels ayant déjà utilisé la base dans ce cadre déclare que les données BACON ont été déterminantes dans la décision finale. Enfin, il a été unanimement demandé à l'Abes de fournir des outils de visualisation des données BACON, ce qui constitue un des axes de développement à privilégier.

ET MAINTENANT ?

Après ce premier volet du triptyque d'enquêtes, l'équipe BACON souhaite recueillir les besoins des professionnels pour déterminer et prioriser les nouveaux corpus à intégrer à la base. Ce second volet, axé sur les contenus de BACON, sera lancé au printemps 2020. La fourniture d'outils de modélisation et de visualisation des données sera pensée et conçue en relation avec les membres des réseaux, par le biais d'un troisième et dernier volet, prévu fin 2020 - début 2021.

D'une manière générale, BACON s'engage maintenant dans un plan de développement relativement ambitieux, qui répond au double objectif, d'une part, de corriger et enrichir les fichiers KBart grâce aux données Sudoc – et non plus en s'appuyant exclusivement sur les éditeurs – et d'autre part, de créer automatiquement les notices de ressources électroniques signalées dans BACON mais absentes du Sudoc. Ces principes, progressivement imaginés, se trouvent confortés, affinés et orientés par les réponses des utilisateurs.



➔ Mécanismes d'horlogerie - Gravure de J. Pass, 1809

Enfin, BACON donne de plus en plus la main aux réseaux de l'Abes au travers du dispositif Qualité CERCLES. Depuis 2017, une collègue du SCD de Poitiers gère l'évaluation et la mise à jour des fichiers KBart de l'éditeur Brepols de manière totalement autonome. À partir de janvier 2020, un collègue de la BIU de Montpellier rejoint cette démarche qualité pour les ressources proposées par Cyberlibris. D'autres partenariats se profilent par ailleurs qui, s'ils aboutissent, enrichiront BACON et le Sudoc du signalement de nombreuses ressources électroniques issues de cellules d'édition institutionnelles. Ces différentes actions participent au principe, désormais mis en œuvre, de co-construction des données et services de l'Abes.

BERTRAND THOMAS
DELPHINE BLEESZ

Service Ressources Continues - Abes
bacon@abes.fr

QUE CONTIENT BACON ?

836 fichiers KBart sont disponibles à partir de BACON. Ils décrivent les offres de 105 éditeurs scientifiques, dont 19 éditeurs francophones (pour 488 fichiers) et 86 éditeurs étrangers (pour 348 fichiers).

Les fichiers se répartissent ainsi :

- 110 fichiers masterlists (81 éditeurs)
- 531 fichiers de bouquets (42 éditeurs),
- 170 fichiers de bouquets Couperin (33 éditeurs)
- 30 fichiers de corpus ISTEK (24 éditeurs)

[3] Les résultats de l'enquête sont disponibles à l'adresse : www.abes.fr/Media/Fichiers/Ressources-electroniques/enquete-bacon-volet1

[4] Pour en savoir plus sur la labellisation : <https://punktokomo.abes.fr/2015/05/28/bacon-et-la-labellisation-des-donnees-a-quelle-aune-mesure-t-on-la-qualite-dun-fichier-kbart>

L'Abes a réalisé un état de l'art, quantitatif et qualitatif, des 36 plans de conservation partagée des périodiques (PCPP) actuellement recensés.

Les plans de conservation partagée des périodiques : un état de l'art signalétique

En matière de gestion des collections, les plans de conservation partagée qui, pour l'heure, concernent exclusivement les périodiques, ont constitué pour les bibliothèques impliquées un changement de paradigme notable. Il s'agissait en effet de dépasser les pratiques, habituelles, de coopération en matière d'acquisition pour mutualiser la gestion des collections, mais aussi leur élimination.

Aussi bien pour ce qui est de la qualité de la description bibliographique des collections impliquées que pour la gestion la plus fine possible des entités matérielles, l'Abes, ses données et ses services, offrent des outils indispensables à la bonne gestion des PCPP par leurs gestionnaires et par les établissements participants.

UN DOCUMENT SYNTHÉTIQUE ET STATISTIQUE

Disposant d'outils d'exploitation statistique des données nationales en la matière, l'Abes a réalisé, pour la première fois, une étude chiffrée sur les PCPP¹. Ce document synthétique et statistique a pour ambition de proposer aux gestionnaires de PCPP un ensemble de données compilées, accessibles également à l'ensemble des professionnels, qu'ils soient ou non impliqués dans de tels projets. De ce fait, l'ensemble des notions indispensables à la bonne compréhension des données présentées et commentées sont explicitées, et la lecture de cet état de l'art ne suppose, en matière de PCPP, aucune connaissance préalable. L'étude recense 36 PCPP, parmi lesquels on distingue 16 PCPP thématiques, dont une large part est pilotée par le CTLes, avec lequel l'Abes entretient d'étroites relations dans ce domaine. Les 20 PCPP régionaux sont, quant à eux, pilotés exclusivement par des établissements déployés dans le réseau Sudoc. Dans les deux cas, mais surtout pour les PCPP régionaux, les participants sont ou non membres du réseau Sudoc. En revanche, la plupart des « non membres » sont membres du réseau Sudoc-PS, tant

l'utilisation des données proposées par l'Abes semble indispensable à la participation effective et raisonnée à un PCPP.

L'étude se concentre sur l'analyse de la qualité des données bibliographiques et des données d'exemplaires, en soulignant, pour ce qui est des données bibliographiques, l'importance de disposer de notices en provenance du Registre de l'ISSN géré par le CIEPS, si possible enrichies du travail catalographique spécifique aux réseaux Sudoc et Sudoc-PS. Pour aller au-delà de la simple gestion de stocks, et proposer la gestion de véritables *corpus* intellectuels de documents sur un même sujet, la présence d'indexation matière, l'ajout de la collectivité auteur, le signalement de versions en ligne des périodiques conservés, sont des « plus » indéniables à l'amélioration du signalement, notamment quand ces enrichissements comportent des liens vers d'autres notices.

UN OUTIL D'ÉVALUATION, PAS DE COMPARAISON

En ce qui concerne les données d'exemplaires, il est indispensable que les collections physiques effectivement conservées soient décrites avec la plus grande précision possible : états de collection et lacunes (le cas échéant) détaillées. L'application Périscope proposée par l'Abes permet de visualiser manques et redondances, pour une gestion véritablement partagée des exemplaires, non seulement à l'échelon d'un PCPP donné, mais aussi de l'ensemble des collections décrites – la présence de titres rares ou d'unica, c'est-à-dire de ressources possédées par un seul établissement, étant un élément d'information primordial. L'étude n'a pas vocation à proposer un comparatif entre les différents PCPP, une telle démarche n'ayant pas de sens s'agissant de projets intellectuels quantitativement et qualitativement hétérogènes (de 6 à 36 établissements participants, de 50 à plus de 10 000 titres conservés) et ayant chacun leurs objectifs et leur raison d'être spécifique.

Il s'agit de proposer, à un instant t, une vision globale de l'ensemble des plans, chaque gestionnaire de plan qui le souhaite pouvant par ailleurs être destinataire de données détaillées pour ce qui concerne « son » PCPP. Surtout, ce travail est destiné à s'inscrire dans le temps. Les collectes statistiques ont été automatisées, de façon à en permettre le renouvellement selon une périodicité à déterminer en fonction de l'intérêt des utilisateurs, et à faciliter le suivi du développement de ces projets documentaires originaux, puisque, en l'espèce, « conservation » et « évolution » ne sont pas antinomiques.

JULIE MISTRAL

julie.mistral@abes.fr

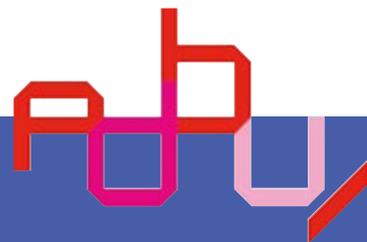
YVES DESRICHARD

yves.desrichard@abes.fr

Service Ressources Continues - Abes

[1] L'étude est disponible à l'adresse : www.abes.fr/Media/Fichiers/Sudoc-Fichiers/Etude-PCPP-Abes-decembre-2019





Entre intelligence artificielle et science ouverte :
quelles évolutions du métier de bibliothécaire ?

RETOUR SUR LE CONGRÈS DE L'ADBU, 17-19 septembre 2019

Accueilli par la capitale de l'Aquitaine, dans un cadre original avec vue sur la Garonne, le congrès 2019 de l'ADBU s'est fixé comme cap l'exploration de nouveaux territoires à investir par les bibliothèques : l'intelligence artificielle, ainsi que la science ouverte.

Un nouvel âge d'or de l'intelligence artificielle

Sous le titre provocant de « Tous bibliothécaires ? L'intelligence artificielle, vers un nouveau service public », la journée d'étude du 18 septembre a voulu dresser un panorama large de la notion d'intelligence artificielle et de ses applications dans le monde des bibliothèques. L'occasion, comme le souhaitait Marc Martinez, président de l'ADBU, de « dégonfler quelques baudruches médiatiques ». L'engouement pour le concept d'intelligence artificielle constaté ces dix dernières années n'a rien d'inédit, l'IA ayant connu des âges d'or tout au long de la seconde moitié du XX^e siècle. Ce retour en force rencontre un terrain fertile dans le monde des bibliothèques, où les services et collections numériques, tout comme la vigilance envers l'utilisation, parfois biaisée, des données, sont bien ancrés. Sans oublier un autre atout des bibliothécaires, l'intérêt pour connaître et servir les usagers, car, comme Nicolas Roussel l'a parfaitement exprimé en introduisant la journée d'étude, les outils d'intelligence artificielle doivent répondre aux besoins des usagers et non pas aux besoins de ceux qui les fabriquent.

Une architecture de données, au-delà des métadonnées

En écho à cette intervention cadre sur la notion d'IA, un retour d'expérience de l'université de Stanford nous a opportunément rappelé que « l'IA est ce que nous faisons », et surtout ce que nous pourrions faire en positionnant

le travail sur les données des bibliothèques comme un véritable travail de recherche. Nicole Coleman, forte de son expérience en tant que *digital research architect* dans le réseau des bibliothèques de Stanford, voit ainsi les collections des bibliothèques, quelles qu'elles soient – éditions patrimoniales illustrées, images de fouilles archéologiques, archives audiovisuelles... –, comme un gisement de données d'apprentissage pour l'IA. Avec un retour sur investissement surprenant : l'IA peut aider à s'affranchir du carcan des métadonnées, souvent trop liées à un contexte historique de production et correspondant assez peu aux pratiques des chercheurs. Finalement, la principale retombée de l'IA dans le contexte des bibliothèques réside en l'amélioration des interfaces publiques de recherche.

À ce propos, plusieurs présentations de projets documentaires au service des chercheurs ont fait voyager les congressistes tantôt dans l'univers des manuscrits médiévaux, accessibles en recherche plein texte dans HIMANIS¹, tantôt dans celui des images enfouies dans les collections patrimoniales de Gallica², trésors inexploités avant le déploiement des techniques de la reconnaissance visuelle. Sans oublier que les applications de l'IA en bibliothèque vont bien au-delà des données et concernent également la médiation documentaire, à l'image de Pepper, le sympathique robot humanoïde de la bibliothèque de l'université Technologique de Wildau.

Quelles perspectives pour les BU, entre IA et science ouverte ?

Pour clore une journée riche de découvertes, les organisateurs ont invité, autour d'une stimulante table ronde, des représentants de l'Abes, la Bnf, l'INA et LIBER pour réfléchir au futur de l'IA dans les bibliothèques universitaires. David Aymonin, directeur de l'Abes, a souligné que certains des outils de l'Abes, comme l'outil de curation Paprika par exemple, font déjà appel aux technologies de l'IA : le programme propose les options a priori les plus pertinentes, la décision finale revient à l'utilisateur humain, en l'occurrence, au catalogueur.

Si les données des bibliothèques peuvent améliorer l'apprentissage automatique, ce nouvel essor est décidément une opportunité pour collaborer étroitement avec des ingénieurs et des chercheurs. La matinée politique du 19 septembre, consacrée à la science ouverte, a traité de la synergie bibliothécaires-chercheurs à travers un autre sujet d'actualité, l'ouverture des données de la recherche. Dans un écosystème complexe, cette thématique constitue également une chance pour créer des passerelles entre les spécialistes des données et leurs producteurs³.

RALUCA PIERROT
Service Accompagnement
des Réseaux - Abes
raluca.pierrot@abes.fr

[1] Historical MANuscript Indexing for user-controlled Search : <http://himanis.huma-num.fr/himanis>

[2] <https://gallica.bnf.fr>

[3] Les interventions sont disponibles en ligne : <https://adbu.fr>



© Pierre Funk

La Maison de Campus : le Learning Centre de Castres

Au cœur du campus de la Borde Basse à Castres dans le Tarn, la Maison de Campus a ouvert ses portes aux étudiants à la rentrée 2019.

L'inauguration le 12 septembre 2019 du Learning Centre de Castres marque l'aboutissement d'un projet de sept ans. Situé au cœur du campus universitaire de Castres, près du restaurant et de la résidence du CROUS et à proximité des établissements, le site est bordé par des jardins familiaux et le centre équestre de la ville de Castres. L'ambition de ce nouvel équipement est de développer de nouveaux services à destination du public du campus universitaire et de proposer un aménagement plus en phase avec les nouveaux usages des bibliothèques universitaires. L'idée est de créer un lieu de synergie pour les publics issus d'établissements différents. Le nom même du bâtiment, « Maison de Campus », inscrit la volonté d'accueillir tous ces publics.

UN CAMPUS ANCRÉ DANS SON TERRITOIRE ÉCONOMIQUE

Le campus universitaire de la Borde Basse à Castres rassemble des étudiants et enseignants-chercheurs de l'école d'ingénieurs ISIS¹, de l'IUT de Castres (Université Toulouse III – Paul Sabatier) ainsi que les classes de BTS et licences professionnelles du lycée de la Borde Basse.

C'est en 1992 que s'ouvre le site castrais de l'IUT, composante de l'université Toulouse III. D'abord limité à la chimie, il concrétise le souhait territorial d'un campus universitaire

tourné vers les sciences exactes. Peu à peu, d'autres départements s'ouvrent : Métiers du multimédia et de l'internet, Techniques de commercialisation et packaging, Emballage et conditionnement (une des seules filières dans ce domaine en France). En 2006, le campus s'agrandit avec l'installation de l'école d'ingénieurs ISIS « Informatique et Systèmes d'information pour la santé », composante de l'INU Champollion. Pour sa part, le lycée de la Borde Basse avec ses filières d'enseignement supérieur offre des formations orientées vers le management des unités commerciales, une filière de classe préparatoire MPSI (mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur) et une licence professionnelle (Contrôle des installations et méthodes de maintenance). La population étudiante du campus, assez hétérogène, rassemble dans ces différentes filières près de 1 000 étudiants, sur plus de 2 000 que compte l'agglomération.

DES ESPACES DE TRAVAIL ADAPTÉS AUX BESOINS DES ÉTUDIANTS

Le Learning Centre est installé dans les nouveaux locaux de la Maison de Campus, imaginés comme le point central du site. Le bâtiment de plan circulaire est élevé sur un rez-de-jardin à usage de parking et s'étend sur plus de 1 200 m², dont un patio central de 180 m². Comme le veulent les nouveaux

usages, l'aménagement du bâtiment répond au concept de bibliothèque « 3^e lieu », qui mélange les notions d'espaces de travail, de repos, d'études, d'interactions et de loisirs. La modularité des espaces a fait l'objet d'un soin particulier, avec un choix de mobilier facilement adaptable. Ajout notable qui faisait cruellement défaut dans les deux sites universitaires, des salles de travail équipées de matériel audiovisuel sont proposées en nombre et ont très rapidement trouvé leur public régulier.

L'accent a été mis sur le mélange dans un même lieu entre espaces formels et informels. Une salle informatique a été installée, qui offre un nombre adapté de postes pour les formations documentaires dispensées par les bibliothécaires, ou les travaux pratiques organisés par les équipes pédagogiques. Des écrans de diffusion présentent en temps réel l'actualité de la Maison de Campus, les animations, formations, tutorats, mais aussi les acquisitions de la bibliothèque.

UN LIEU DE CRÉATION, DE CONVIVIALITÉ ET DE PARTAGE

L'une des premières demandes lors de l'élaboration du projet était de créer une structure largement accessible à la communauté universitaire. Avec ses 44 heures d'ouverture hebdomadaires, la Maison de Campus répond de façon adaptée au rythme de vie du campus. L'élargissement, à l'étude, des horaires en soirée a vocation à encourager

la fréquentation en fin de journée, moment de travail privilégié pour les étudiants, à la sortie de leurs cours.

Le site offre des services de détente, des distributeurs de boissons chaudes et de petite restauration, la consommation de petits encas étant autorisée à l'intérieur du site. Le prêt sur place et à domicile de jeux de société, la présence d'un piano en libre accès traduisent la volonté de faire de ce lieu d'étude et de travail un espace de convivialité.

Précédemment hébergé dans les locaux de l'IUT, Innofab, le fablab de Castres, a déménagé à la Maison de Campus, dans des locaux adaptés à son activité de laboratoire de fabrication. Les imprimantes 3D et autres machines, ont trouvé leur place dans un cadre qui permet d'accueillir dans de bonnes conditions tant les étudiants dans le cadre de projets au cours de leurs cursus que les classes de scolaires et les membres du fablab.

UNE OFFRE DOCUMENTAIRE MUTUALISÉE

Les différents espaces de la bibliothèque occupent une surface de près de 400 m² et proposent un peu plus de 7 000 volumes en libre accès, issus des deux anciennes bibliothèques (IUT et ISIS) présentes sur le campus. À ces collections s'adossent les amples corpus de documentation électronique des deux universités de rattachement.

Si, de fait, les deux anciennes collections documentaires ont été fusionnées sur les rayonnages et les pratiques professionnelles harmonisées, la mutualisation de la documentation reste un chantier qui prendra encore du temps avant d'être totalement opérationnelle. Le travail mené à l'occasion du déménagement des collections a révélé la présence de deux fonds semi-patrimoniaux dans les collections de l'IUT : celui de la chambre de commerce de Mazamet, axé sur l'industrie textile, et celui de la Poudrerie nationale de Toulouse, en chimie de l'armement. Le signalement en cours de ces deux fonds a mis au jour la rareté de certains ouvrages, désormais accessibles dans le Sudoc. Le passage au SIGm Alma quelques mois avant l'ouverture de la Maison de Campus a également été l'occasion de créer avec l'aide du SICD de l'Université fédérale de Toulouse une « vue Castres » qui regroupe les collections documentaires dépendant toujours de deux SCD différents. Cette vue épargne aux lecteurs une double recherche fastidieuse dans les environnements numériques des SCD.

DES ANIMATIONS ET FORMATIONS PLANIFIÉES TOUTE L'ANNÉE

À l'occasion de la refonte des services, l'offre de formation a été remodelée. Outre le traditionnel accueil des primo-entrants, des formations axées sur la recherche documentaire ou l'élaboration de bibliographies ont été mises

en place. Le lien avec les modules des Projets Personnels et Professionnels se concrétise par des ateliers où les volontaires peuvent se perfectionner dans la rédaction de CV et lettres de motivation, et travailler sur leur insertion professionnelle. Ces formations sont dispensées tant par des acteurs internes que par des intervenants extérieurs. Par ailleurs, l'émulation qui a suivi l'ouverture du nouveau bâtiment a conduit à la mise en place d'un tutorat pour les primo-entrants, assuré par des étudiants plus avancés.

Du fait de ces études professionnalisantes, le campus a tissé de nombreux liens avec le monde de l'entreprise. Les partenariats entre les établissements ESR et les classes de BTS des lycées de l'agglomération favorisent l'organisation de nombreuses manifestations, qui bénéficient de l'image très positive du nouveau bâtiment. Des contacts noués avec différents acteurs territoriaux ont permis de proposer un calendrier d'activités culturelles. De la même façon, la Maison de Campus a été choisie comme principal site d'animation tarnais pour la Fête de la science à l'automne 2019. Sur quatre jours, les animations se sont succédées, ouvertes aux usagers du campus, et plus généralement au grand public.

Une antenne de l'École nationale supérieure de l'audiovisuel (ENSAV) de Toulouse, également présente sur le campus, participe à l'animation avec des expositions d'affiches de films, des conférences et des projections sur le cinéma. Des expositions organisées en partenariat avec « Fragment de science »², exposition permanente de l'université Paul Sabatier, ont vocation à mettre en valeur le patrimoine scientifique, en lien avec les enseignements dispensés sur le campus. Enfin, l'année universitaire est ponctuée par des soirées jeux, notamment de type *Escape Games*, organisés par la bibliothèque.

La conjonction de la volonté européenne, nationale, territoriale, dont témoigne la mise en œuvre et la réalisation de ce projet font du *Learning Centre* de Castres l'exemple – l'avant-garde ? – de nouvelles offres de service pour les publics de l'enseignement supérieur, au plus près, dans tous les sens du terme, de leurs habitudes et de leurs attentes.

PIERRE FUNK

Responsable de bibliothèque
Learning Centre Castres - Maison de Campus
pierre.funk@iut-tlse3.fr

[1] Institut national universitaire Jean-François Champollion.

[2] www.fragmentdescience.fr



La Maison de Campus a été réalisée par le Syndicat mixte pour le développement de l'enseignement supérieur dans le sud du Tarn pour le compte de l'Institut national universitaire Jean-François Champollion. Ce projet a été financé par l'Union Européenne (Fonds Feder), l'Etat, la Région Occitanie, le Département du Tarn et la communauté d'agglomération de Castres-Mazamet. Les frais de fonctionnement sont partagés entre l'IUT, qui est le plus gros utilisateur (70% des usagers), l'école d'ingénieurs ISIS et le Syndicat mixte.

(Portrait)

Bassirou BARRY

Chargé du signalement des collections
Correspondant Calames
La Contemporaine

bassirou.barry@lacontemporaine.fr

Parlez-nous de vos fonctions actuelles ?

Rattaché au département des archives de La Contemporaine, je suis le correspondant Calames et j'assure à ce titre la coordination du signalement de nos inventaires d'archives privées et des collections muséales (photographies, estampes, affiches, objets, peintures, cartes postales, plaques de verre). À cette mission viennent s'ajouter le traitement des archives et la valorisation de nos collections, ce qui se traduit notamment par ma participation aux séances de formation destinées aux enseignants et étudiants. Aujourd'hui, comme l'ensemble de mes collègues, l'essentiel de mes tâches porte sur les nombreux chantiers stratégiques (récolement, mise en place d'un nouvel outil de gestion, etc.), préalables au futur déménagement de notre établissement centenaire, prévu à l'automne 2021 et qui va enfin réunir dans un même lieu (le site universitaire de Nanterre), ses trois composantes (bibliothèque, archives, musée) séparées depuis des décennies.

Quelles sont les étapes qui vous semblent les plus importantes dans votre parcours professionnel ?

Durant mes études d'histoire, j'ai été engagé en 2001 comme bibliothécaire contractuel au sein du département des Archives. Mon arrivée a coïncidé avec l'informatisation de nos catalogues et l'harmonisation des pratiques dans mon service. J'ai pu bénéficier d'une formation continue relative à la chaîne de traitement archivistique, ainsi qu'à la réglementation et à la législation en matière d'archives. Les acquis de cette expérience, renforcés par des stages de formation technique, ont conduit ma direction à me confier le suivi du projet Calames en 2008. En 2012, j'ai réussi le concours d'ingénieur d'études.

À quand remontent vos premiers contacts avec l'Abes et dans quel contexte ?

Au moment du déploiement de La Contemporaine dans le réseau Calames (2008), nous avons été sollicités par l'Abes, en même temps que la bibliothèque littéraire Jacques Doucet, pour rejoindre le groupe de travail composé alors d'experts des manuscrits de bibliothèques et des informaticiens et bibliothécaires de l'Abes dont Yann Nicolas, Christophe Bonnefond, Jean-Marie Feurtet et Enrico Cima, qui ont compté dans mon parcours professionnel. C'est dans ce cadre que j'ai été désigné par ma direction pour participer à cette réflexion collective et relayer ainsi nos pratiques d'un point de vue archivistique. L'implication de ce groupe de travail a permis de développer un outil performant et adapté aux



© Laure Ohnona

pratiques des professionnels. Il semble répondre aux attentes des chercheurs même si ses performances peuvent encore être améliorées.

Quels défis majeurs, d'après vous, aura à relever l'Abes dans les prochaines années ?

Dans le prolongement de la création à venir d'un fichier national d'entités, il serait souhaitable que des moyens humains et techniques soient donnés à nos deux agences bibliographiques (Abes et BnF) pour développer un outil national de production en EAD, préalable à la mise en place, je l'espère, d'un catalogue national unique pour signaler les fonds d'archives et de manuscrits.

Qu'appréciez-vous le plus dans votre métier ?

Outre la dimension humaine et l'esprit de coopération, la configuration de mon établissement composé de 3 pôles me conduit d'une part à bénéficier des compétences de mes collègues et d'autre part à découvrir des collections très riches. J'apprécie également la variété des tâches (accueil du public, traitement des fonds, actions pédagogiques, etc.).

Qu'est-ce qui vous énerve le plus ?

Je vois deux aspects. Certes, nous sommes amenés à construire une multitude de projets utiles. Néanmoins, ils comportent une série de contraintes, notamment budgétaires. Je constate que la difficulté à renouveler le personnel parti à la retraite, en détachement ou en mutation complique nos différentes missions de service public. Nous sommes malheureusement dans l'air du temps : « Faire mieux avec moins ». Ensuite, il y a un autre sujet qui semble faire consensus mais qui m'horripile : c'est celui de la pratique des interdits et des règlements de toutes sortes qui sacralisent nos bibliothèques et retiennent sans doute un public plus large de les fréquenter.

Si l'Abes était un animal, ce serait ?

Je verrais l'Abes sous la forme de l'abeille qui est le symbole de la concorde, du travail et du sacrifice pour sa ruche représentée par sa communauté de bibliothèques universitaires et de recherche.

Votre expression favorite ?

« Voici le misérable étranger. Il ne demeure pas au même endroit, ses pieds cheminent sans trêve. Depuis l'époque d'Horus, il combat, il n'a pas la victoire, il n'est pas vaincu. »
Tablette égyptienne citée par Martin Buber dans *Moïse* et reprise par Tierno Monénembo dans *Peuls*.